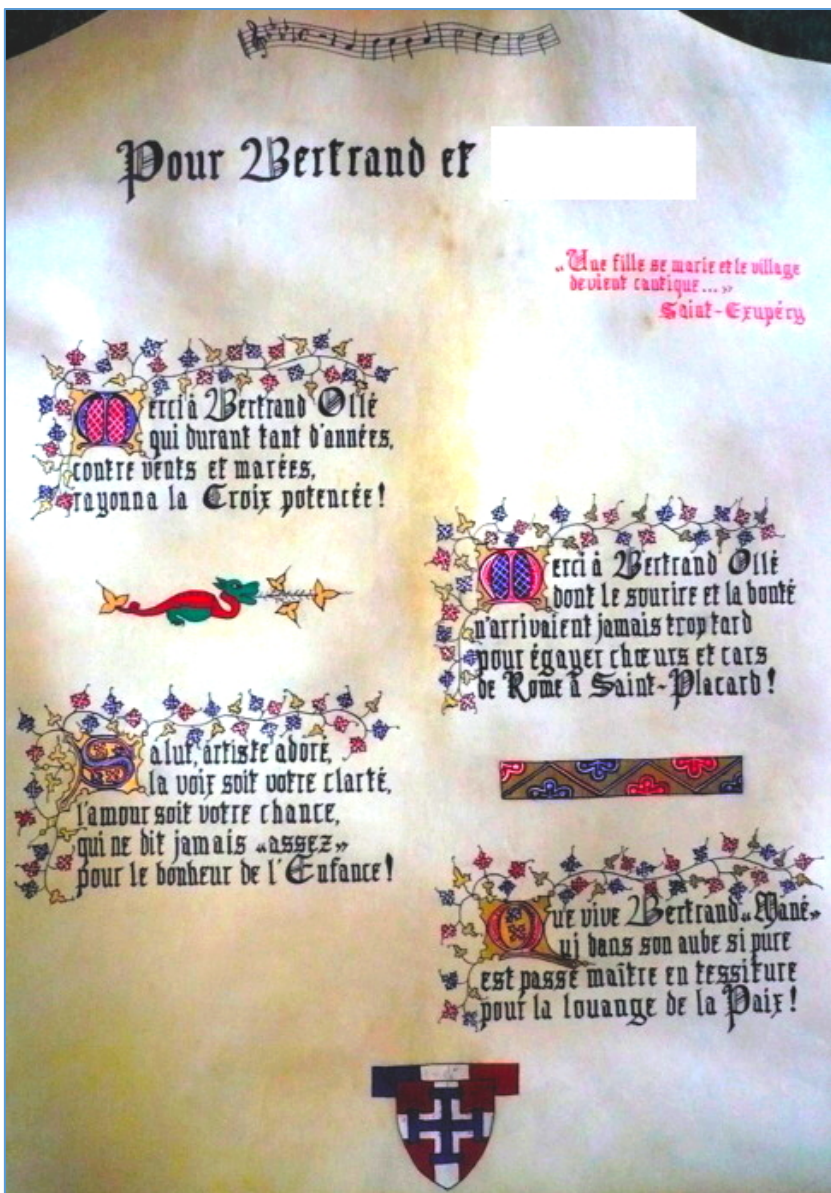


Eloge du Père Bourniquel, aumônier de la Mané,  
en cadeau de mariage (mai 2001).

Coquille (prémonitoire ?) : il écrit *Saint-Placard* au lieu  
de *Saint-Plancard*, l'un des deux berceaux des Ollé en  
Comminges.



## **Communiqué en réaction à la première campagne de presse de mars 2007**

Jamais diffusé, les noms des enfants sont masqués.  
*Prévu pour 10 jours avant l'audience.*

Mon intention n'est pas d'aborder le fond, puisque c'est du ressort de la justice, mais de préciser mon rôle au sein des Petits Chanteurs à la croix potencée, afin de corriger quelques-unes des informations erronées qui circulent et concernant des faits pourtant établis et connus de tous.

Ainsi, je n'ai jamais été « chef de chœur pendant plusieurs années ». J'ai été choriste pendant plus de 20 ans (dès l'âge de 9 ans) et les chefs de chœur en titre sont attestés jusqu'en novembre 2003 et à partir de septembre 2004. Pendant quelques mois, j'ai bien remplacé le chef de chœur au pied levé et informellement, dans l'attente de la nomination de son successeur, sans avoir aucune de ses prérogatives : ni « charge des enfants », ni salaire, ni concert prévu ; une sorte de service minimum en somme.

Il n'y a jamais eu de problème pendant le travail musical avec les enfants. Sur les 10 enfants qui se sont plaints (dont 2 ont été écartés à l'issue de l'instruction), un seul évoque un épisode (parmi d'autres) en rapport avec le travail musical. De même la phrase que l'on me prête : « Je leur faisais des chatouilles pour les mettre à l'aise avant de chanter » est une pure invention. Tous les chanteurs peuvent attester qu'il n'y avait jamais de chatouilles pendant les répétitions, et que, inversement, tout le monde était susceptible d'en faire pendant les moments de détente.

Enfin, il existe un enchaînement de faits troublants qui n'ont pas été relevés et qui méritent pourtant réflexion : en juin 2004, les premières plaintes sont portées à la connaissance de la direction de l'association. Malgré tout, la décision est prise de me laisser partir 10 jours en tournée en juillet 2004 avec les enfants. Par la suite, une plainte me reproche des faits ayant lieu pendant cette tournée, mais aucun responsable (ce sont des parents de chanteurs) n'est poursuivi. Enfin, l'enfant concerné ne se présente

pas à l'audience (la raison invoquée est son jeune âge, pourtant un autre enfant du même âge se présente).

Ces points étant objectivement vrais et incontestables, il est regrettable qu'ils aient été omis ou déformés.

## **Compliments extraits du dossier**

### 1. La Tournée de juillet 2004

« La tournée de dix jours se passe sans incident et les enfants reviennent ravis. » (le président Huet, D5.2)

« L'ambiance [de la tournée de juillet 2004] était bonne, car on a fait pas mal d'activités en dehors du chant. Il n'y a pas eu d'incidents. » (Jean-Clément Zobler, D22, 14 ans)

« Cette année, la tournée s'est bien passée ; il s'occupait bien de tout le monde ; rien de particulier. » (Edouard B., D24, 15 ans)

« Je tiens à dire que j'ai été très agréablement surpris par l'ambiance de cette tournée. » « [Bertrand Ollé] a su se faire aimer des petits comme des grands. » « On n'a jamais remarqué un geste déplacé » (Rémi B., D35, 20 ans)

« A l'unanimité, l'ambiance de cette tournée [juillet 2004] a été excellente » (Jean-Louis Bourniquel, prêtre chargé de me surveiller, D38, 56 ans)

« Je ne pense pas qu'il ait pu se passer quelque chose pendant la tournée 2004 car Bertrand [...] faisait attention à toutes formes qui auraient pu prêter à discussion. » (Henri L., D65.4, 20 ans)

« Je le dis et je le répète, j'ai la conviction qu'il ne s'est rien passé pendant la tournée. Il a tout mon soutien. » (Anne-Claire Delmas, D101.7, accompagnatrice BAFA chargée de me surveiller, env. 24 ans)

### 2. Mon Caractère

« Contrairement à certains chefs de chœur passés, il n'était pas autoritaire, ni violent auprès des enfants. » (le président Huet, D5.2)

« Bertrand OLLE a toujours été gentil avec nous, avant les répétitions il nous racontait des blagues ou nous faisait jouer au baby-foot, il avait toujours quelque chose d'intéressant à nous faire faire. » (Etienne de R., D20, 13 ans)

« Il était plutôt sociable, il s'entendait bien avec les parents. »  
« C'était un homme patient, gentil, qui savait se faire aimer et apprécier. » (Emeric G., D28, 15 ans)

« Bertrand est quelqu'un de sympa, d'ouvert [...] plus patient que Wilfried. » (Pierre-Yves H., D30, 13 ans)

« Bertrand OLLE [...] était à la fois ferme et sympathique avec nous tous. Il s'occupait plus des petits car en fait, nous les grands, il nous considérait autonomes » (Enguerrand de S., D32, 18 ans)

« Bertrand Ollé [...] était mon parrain et un ami, à qui je pouvais me confier. » « Bertrand s'occupait [d'assurer] notre bon moral et notre sécurité. » « Bertrand avait un rôle de médiateur [...] entre enfants. » (Térence P., D44, env. 22 ans)

« Je le trouvais gentil. » (Emmanuel Z., D87.2, 12 ans)

« Je le trouvais vraiment gentil. » (Cyprien G., D89, 14 ans)

« Bertrand, de par son statut de BAFA, était quelqu'un de confiance qui savait organiser des jeux pour les enfants [...] les enfants allaient plutôt vers lui que vers les autres encadrants. » (Wilfried Busaall, D100.2, 32 ans, chef de chœur de janvier 1999 à novembre 2003)

« Son bégaiement [*celui de Nicolas Pradel*] n'est un problème pour personne, je n'ai jamais entendu une quelconque moquerie à ce sujet (je me permets de souligner que Bertrand y est sans doute pour beaucoup). » « Son départ [*celui d'Edouard B.*] n'a aucun lien avec Bertrand. » (Anne-Claire Delmas, D101.7, accompagnatrice BAFA chargée de me surveiller, env. 24 ans)

« Si Mayeul est à la Mané cette année, c'est bien à cause de ta personne en laquelle nous croyons, il n'aurait pas tenu avec Wilfried. » (Véronique C., D101.24, mère d'Enguerran et Mayeul C.)

« Je t'ai toujours considéré comme un homme dévoué, soucieux de la cohésion du groupe, de sa qualité sur le plan musical et fraternel, et à l'écoute des grands comme des petits. » (Vincent M., D101.32, env. 24 ans)

### 3. Mon Comportement

« Je n'ai jamais personnellement entendu [Wilfried Busaall] me dire du mal de Bertrand et aucun chanteur ne m'en a parlé non plus. » (Mayeul C., D15.2, 10 ans)

« Aucun enfant n'est venu se plaindre à moi ou à mon entourage du comportement de Bertrand. » (François-Xavier P., D16, 18 a.)

« Wilfried n'a jamais fait cette remarque [trop proche des enfants] au sujet de Bertrand » (Vianney M., D18, 13 ans)

« Je n'ai jamais été témoin de tels actes [caresses ou attouchements sexuels] sur d'autres enfants » (Etienne de R., D20, 13 ans)

« Je n'ai jamais été témoin direct de tels actes [caresses, geste mal placé] sur d'autres enfants » (François de R., D21, 16 ans)

« Il ne s'est absolument rien passé » (Julien C., D23, 17 ans)

« Je n'ai jamais surpris [Bertrand] à toucher qui que ce soit » (Edouard B., D24, 15 ans)

« Je ne l'ai jamais vu toucher quiconque » (Xavier L., D27, 11 a.)

« Il ne me faisait que des gestes amicaux du style, me prendre sur les genoux, pas du tout des attouchements » « Je n'ai jamais vu Bertrand avoir un comportement ambigu envers quiconque » (Pierre-Yves H., D30, 13 ans)

« Je ne peux pas dire qu'il était plus proche d'un petit que d'un autre. » « Je n'ai absolument pas fait l'objet de caresses de la part de Bertrand, même s'il est arrivé qu'il me prenne sur ses genoux » (Matthieu F., D31, 15 ans)

« Bertrand était proche des enfants [...] il lui arrivait de les caresser normalement et non pas d'une manière qui aurait pu me choquer » (Henri L., D36, 20 ans) « Je n'ai jamais rien constaté

d'anormal » « il avait un comportement affectueux vis-à-vis des enfants comme aurait eu un père et une mère » (D65.3)

« Rien dans son comportement n'a pu éveiller chez moi des soupçons » (Jean-Louis Bourniquel, prêtre chargé de me surveiller, D38, 56 ans)

« Je n'ai jamais eu une seule chose à lui reprocher, ni un geste déplacé, ni une parole qui m'aurait pressentir quelque chose. »  
« Je lui fais entièrement confiance. » (Térence P., D44, env. 22 ans)  
« Personne n'est jamais venu me trouver pour me parler de gestes déviants de la part de Bertrand. » « Il n'avait pas de réputation particulière au sein du groupe. » « Pour ma part, je n'ai rien à lui reprocher et je suis surpris, connaissant Bertrand, de ce qu'il lui est reproché. » (D98)

« Je témoigne de la tenue exemplaire des faits et gestes »  
« Monsieur Ollé s'est conduit envers les jeunes chanteurs comme un frère, toujours à l'écoute [...] présent en toute circonstance. » « Jamais aucune plainte [...] n'a été prononcée. » (Paul C., D44.2, env. 24 ans)

« Il faut que vous soyez tout pour ces enfants : en plus de chef, vous devez être un père. » (Madame B., D54.4, mère d'Etienne B.)

« Jamais, au cours de ces deux ou trois nuits passées à ses côtés, il n'a tenté quoi que ce soit avec moi. » « Je n'ai jamais remarqué chez lui d'attirance pour les jeunes garçons. » « Je n'ai jamais entendu de bruits le concernant et mettant en cause un quelconque comportement déviant. » (Guilhem C., D84, 22 ans)

« Je n'ai jamais remarqué un quelconque comportement déviant le concernant. » « Il n'avait pas de réputation quelconque »  
« Aucun enfant ne s'est jamais confié à moi pour me parler du comportement de Bertrand. » « Je ne vois pas d'anecdote particulière le concernant. » (Baptiste B., D85, 21 ans)

« J'ai partagé son lit [...] il ne s'était rien passé. » « Jamais, un petit ne s'est confié à moi. » (Adrien B., D86, 18 ans)

« Bertrand n'a jamais eu de geste déplacé à mon égard. »  
(Emmanuel Z., D87, 12 ans)

« Je n'ai jamais trouvé son comportement bizarre. » « J'ai moi-même été l'objet de ses chatouilles, mais j'ai toujours considéré cela comme un jeu et rien d'autre. » « Il n'a jamais eu de geste déplacé à mon égard ; personne ne s'est jamais confié à moi pour me dire une telle chose. Franchement, j'ai été surpris lorsque j'ai appris ce qui était reproché à Bertrand. » (Martin G., D88, 13 ans)

« Je n'ai jamais pensé à mal le concernant. » « Lorsque j'ai su ce qui lui était reproché, j'ai vraiment été surpris. Aucun de mes camarades de l'époque ne s'est confié à moi pour parler en mal de Bertrand. » (Cyprien G., D89, 14 ans)

« Personne ne s'est jamais confié à moi, pour me dire qu'il avait été victime d'attouchements de la part de Bertrand. »  
« Franchement, dans son comportement, rien ne m'alertait ; ni au niveau des enfants, ni au niveau des hommes ou garçons. »  
(Paul S., D91.2, 18 ans)

« Il encadrait [les jeunes] d'une manière très attentive sans aucune arrière-pensée. » « Rien de suspect ne m'est apparu sur le comportement de Bertrand OLLE à l'égard des enfants. »  
« Rien dans le comportement de Bertrand OLLE ne m'a paru suspect. » (André Lapeyre, D93, 66 ans, accompagnateur 1999-2001)

« J'ai été très surpris dans la mesure où je n'ai jamais rien remarqué d'anormal dans le comportement de Bertrand à l'égard d'un enfant. » « Il m'est arrivé de voir les plus jeunes sur les genoux des grands [...] je ne peux pas dire que Bertrand le faisait plus que les autres grands chanteurs. » « J'ai été très surpris d'apprendre que des enfants de mon époque s'étaient plaint de ses agissements, d'autant que j'étais proche des parents. » (David Godfroid, D94.2, 35 ans, chef de chœur 1990 à décembre 1998)

« Pour ma part, je n'ai rien à lui reprocher. Aucun des copains de la chorale ne s'est confié à moi pour me dire que Bertrand l'avait

touché. Dans mon souvenir, il n'avait pas de comportement bizarre envers les enfants. » « Je ne me souviens pas non plus d'une quelconque réputation le concernant. » (Pierre-Jean P., D95, 18 ans)

« Pour ma part, je n'ai rien à lui reprocher. » (Charles S., D96, 18 ans)

« Je n'ai jamais rien constaté de spécial dans son comportement. » « Aucun de mes camarades ne s'était confié à moi pour me dire qu'il avait été victime des agissements de Bertrand. » (Jean-Blaise D., D97, 16 ans)

« Il ne s'est rien passé d'anormal même si je partageais le même lit que lui. » « Je n'ai jamais été victime de faits particuliers de la part de Bertrand. » (Jean-Baptiste D., D99, 17 ans)

« Rien dans le comportement de Bertrand OLLE ne m'a jamais choqué et aucun enfant n'est venu me trouver pour me parler d'un fait particulier. » « Cette affaire m'a énormément surpris. » (Wilfried Busaall, D100.2, 32 ans, chef de chœur de janvier 1999 à novembre 2003)

« Nous réaffirmons toute notre confiance. » (Président Huet, D101.1)

« D'un point de vue musical, [...] c'était tout à fait satisfaisant. » (Anne-Claire Delmas, D101.7, accompagnatrice BAFA chargée de me surveiller, env. 24 ans)

« Je n'ai jamais eu à me plaindre de comportements déplacés, ni vu ou entendu parler de faits répréhensibles te concernant. » « Certain de ta bonne foi et de ta moralité exemplaire, je puis t'assurer de mon soutien. » (Vincent M., D101.32, env. 24 ans)

#### 4. Le Chef de chœur remplaçant pendant 8 mois (mi-novembre 2003 à mi-juillet 2004)

« Avec Bertrand OLLE, si j'ai pu devenir soliste, c'est grâce à lui qui a estimé que je chantais bien. » (Mayeul C., D15.2, 10 ans)



« [Bertrand] nous laissait du temps pour nous laisser reposer la voix [...] des fois il était marrant. » (Mayeul M., D17, 8 ans)

« Bertrand OLLE [...] devait prendre le rôle de chef de chœur pour quelques mois [...]. L'ambiance était vraiment meilleure, Bertrand s'intéressait de la même façon à tous les chanteurs. » (Etienne de R., D20, 13 ans)

« [Bertrand Ollé] était très bon chef de chœur, il avait des exigences similaires à celles de David. Il était très différent de Wilfried, car contrairement à lui, il était très patient avec nous. » (Jean-Clément Zobler, D22, 14 ans)

« Bertrand [...] était un meilleur professeur » (Edouard B., D24, 15 ans)

« En tant que chef de chœur, il avait un enseignement intéressant, on apprenait beaucoup avec lui. » (Emeric G., D28, 15 ans)

« En tant que chanteur [Bertrand Ollé] connaissait parfaitement le fonctionnement de sa voix et savait également faire fonctionner celle des autres. En tant que chef de chœur, dans nos répétitions il restait toujours calme face aux comportements des perturbateurs. » (Matthieu F., D31, 15 ans)

« Bertrand OLLE d'après ce que j'entendais, était très compétent au plan musical. » (Sabine M., D70.2, mère de Vianney et Mayeul M.)

« Il était effectivement un chef de chœur gentil. » (Sylvain L., D71.2, 13 ans)

« [Il a] peu à peu [pris] du grade notamment grâce à son ancienneté et, il faut le reconnaître, à ses compétences musicales. » (Adrien B., D86, 18 ans)

« Il avait un bon niveau en ce qui concerne ses activités au sein de la Mané. » (Emmanuel Z., D87, 12 ans)

« Il était calé dans la musique. » (Paul S., D91.2, 18 ans)

« Bertrand Ollé depuis 9 mois a si bien su reprendre en main la direction du chœur. » (Président Huet, D101.1) « Nous lui

devons d'avoir sû maintenir pendant cette année la Mané à un bon niveau, couronné par une tournée réussie, et d'avoir mené à bien la modernisation de la plaquette de présentation, les Canard Infos, sans oublier le site internet. » (D101.2)

---

## **Page internet rédigée en parallèle**

### **Au cinéma**

- *Will Hunting* de G. van Sant (1998) avec Robin Williams et Matt Damon
- Le Vulcain Spock dans *Star Trek*

### **A la télé**

- *Lie to Me*, l'honnêteté radicale

### **En chanson**

- *Jesus He Knows Me*, Genesis
- *La Mauvaise Réputation*, G. Brassens
- *Ouvre-moi la porte*, Enrico Macias & J. Demarny
- *Non, non, rien n'a changé*, les Poppys (1971), paroles de Jacqueline Nero © Warner Chappell

### **En texte**

- *La Vie*, Mère Térésa
- « L'homme évite habituellement d'accorder de l'intelligence à autrui, sauf quand par hasard il s'agit d'un ennemi. » « Les grands esprits ont toujours rencontré une opposition farouche des esprits médiocres. » Citations, Albert Einstein
- « L'ennui dans ce monde, c'est que les idiots sont sûrs d'eux, alors que les gens sensés sont pleins de doute. (Bertrand (!) Russell)

## **Echanges et témoignages**

### **Loïc\*, Hélène Prieto-Reiss, février 2008**

Salut Bertrand,

Tout d'abord je te remercie de ne pas avoir transmis ce témoignage sans ma permission, c'est un gage de confiance appréciable.

Je pensais ne jamais plus avoir de tes nouvelles.. Saches que le but unique de ma confiance était comme je te l'ai toujours dit de t'aider dans ta défense à l'époque ou tu t'es retrouvé isolé..je suis arrivé un peu tard semble t-il.

Ce témoignage est très dur, je ne sais pas s'il est bon de ressortir tout cela 20 ans plus tard pour les familles, et pour ceux qui sont visés dans le témoignage.. [...]

Je serai d'accord à la condition unique que d'une part ma vie privée soit préservée, et d'autre part que tu sois le relai entre les familles et moi pour les éventuelles réactions et questions que cela va susciter.

Si l'on commence à parler alors il faut que tout le monde parle et pas seulement moi.. je ne veux pas être le clou du spectacle, je veux pouvoir amener mon témoignage au même titre que les autres.

Pour ce qui est de moi, j'ai décidé de ne lancer aucune procédure, confiant dans la justice divine, en me disant que ces gens là ne doivent de toute façon pas vivre en paix. Je ne veux pas leur faire de mal, et j'aurai préféré en parler de vive voix avec eux pour qu'ils comprennent le mal qu'ils ont pu faire.

Mais je me sens serein car chacun des mots contenus dans ce témoignage est juste et vrai. je ne crains rien, je suis désormais tellement loin de tout cela.

J'attends ta réponse à mes questions pour valider tout cela,

A bientôt, Loïc\*. (11 février 2008, 14h07)

Voici le témoignage spontané retranscrit d'un **appel téléphonique** que nous avons recueilli par haut-parleur et micro sur l'ordinateur, une fois passé l'effet de surprise, à toutes fins utiles.

L'appel date du dimanche **10 février 2008**. Il est émis par **Hélène Reiss**, domiciliée en HLM au [...] Toulouse, monitrice éducatrice en maternelle de l'école privée St-Thomas d'Aquin à Toulouse, à destination de Juliette\* en son domicile, en présence de son mari, abasourdi.

L'enregistrement dure 17 minutes. Le ton est calme et posé. Le fichier audio est disponible au cabinet de Maître Collard et chez plusieurs personnes.

— Hélène Reiss : [...] pas été initié, ce garçon, il n'aurait peut-être pas fait ce qu'il a fait ? [...] Et moi je trouve écœurant, parce que dans cette affaire, il y a... je donne des noms hein parce que... c'est pas anonyme... à l'époque où nous sommes partis... je ne vous dérange pas trop, là ?

— Non, non, allez-y.

— A l'époque où nous sommes partis en Pologne, et moi j'ai accompagné avec ma fille Laure, c'est l'Abbé Rey qui nous avait offert le voyage moyennant quoi je lavais le linge de ses petits chanteurs, parce que **l'Abbé Rey était pourri... jusqu'au... à la moelle**, mais à l'époque je ne le savais pas, moi Emmanuel n'y est resté que quelque mois : je l'ai enlevé. Et **si les parents m'avaient suivi à l'époque, au lieu de me tomber dessus, eh ben peut-être qu'on n'en serait pas arrivé là** parce que moi j'ai vu tout le monde qui s'est écarté de moi, à l'époque. Et des gens très catholiques pratiquants. Et... Madame Chansou, qui suivait aussi à l'époque la tournée, m'a dit, à un moment donné quand je lui ai dit mon écœurement, parce que nous sommes passés devant Monseigneur Collini avec la Polonaise qui nous avait introduite en Pologne et le chauffeur de car et moi qui avons relevé des anomalies, **Madame Chansou m'a dit à l'époque, et je suis prête à le redire : « si Emmanuel n'en passe pas par là, il ne sera pas normal »**. Elle avait 53 ans à l'époque. Alors je sais que... Bertrand, d'après ce que les journalistes ont dit

dernièrement, il a dit que ça allait péter, et **il devrait donner des noms, Bertrand.**

[...] quand cette affaire est sortie, je ne sais plus, c'était : septembre ou octobre... je ne sais plus du tout : dernièrement, avant que Thomas [!] fasse de la préventive, je me suis... comment dire... je me suis décidé à téléphoner à Madame Chansou, parce que cette phrase m'est restée dans la tête. J'ai téléphoné à Madame Chansou : comme Madame Chansou à l'époque disait qu'elle avait un cancer du sein, je me demandais si elle était morte ou pas, pauvre femme. Et j'ai téléphoné et je suis tombé sur elle : « Je suis bien chez Madame Chansou et Monsieur Chansou ? » Elle me dit : « Oui. » Je lui ai dit : « Madame Chansou au téléphone ? » Elle me dit : « Oui. » Je lui ai dit : « Voilà : je suis Madame Reiss, ex Madame Prieto, la maman d'Emmanuel. » « Ah ! Madame Prieto, comment vous allez ? » Je lui ai dit : « Non, non, c'est pas pour prendre des nouvelles que je vous appelle. C'est pour savoir si vous avez lu le journal. » Elle me dit : « Oui, d'ailleurs, je suis allée plaider contre Bertrand. » « Pardon ? je lui ai dit, **vous avez osé enfoncer Bertrand ?** qui n'a pas fait quelque chose de bien, je vous l'accorde, mais comment... et je lui ai rappelé ce qu'elle m'avait dit... » « J'aimerais qu'on se rencontre, etc. » Je lui ai dit : « Non, je ne veux plus vous rencontrer, parce que **si vous n'aviez pas cautionné, il y aurait eu des enfants qui n'auraient pas été marqués à vie.** Parce que moi je connais le petit Arnaud\*, qui à l'époque était avec Bertrand, qui a fait **deux tentatives de suicide** parce qu'il a été entraîné. Et moi je connais très bien Monsieur et Madame [...], et Madame [...] quand moi j'ai enlevé Emmanuel, a enlevé aussi Arnaud\*. Seulement c'était trop tard, parce que **Arnaud\* AVAIT été importuné.** Mon fils, non. A part qu'il avait été cogné à Notre-Dame de Tchestochowa : il avait pris des coups, parce que moi je gênais, vous comprenez ? Donc il avait pris des coups à cette époque, et je me souviens, moi j'étais jeune, et... je n'ai rien osé dire. Emmanuel est venu dans le car s'asseoir à côté de moi, et **Olivier Hoarau**, qui était séminariste à l'époque, et qui **était un pourri**, est venu à lui : « Tu viens avec moi dans le fond du car. » Et moi, je regrette maintenant de ne pas avoir dit : « Sa mère c'est moi, et ce n'est pas vous le père ! » Mais vous

savez j'étais jeune. Et Olivier Hoarau... j'ai eu des pressions moi d'Olivier Hoarau et d'Yves Lequin. Bertrand a dû vous en parler ? — Euh... oui, j'en ai entendu parler, oui.

— Bon. Et... **Olivier Hoarau et... Yves Lequin ont menacé mes enfants**, qui étaient à Fermat à l'époque : Emmanuel était en 6<sup>e</sup>, Laure en 4<sup>e</sup>, ont menacé de leur faire du mal si je dévoilais. Moi j'étais allée tout de suite voir François Remaury, le prêtre de la cathédrale. Il m'avait même dit à l'époque : « Hélène, vous enlevez Emmanuel : vous faites très bien. **Surtout ne le mettez pas aux scouts !** » Qu'est-ce que ça veut dire ? Il se passait la même chose aux scouts ! Voilà. Alors Olivier Hoarau, qui devait être ordonné prêtre : à Toulon, cette année-là, je l'ai eu au téléphone, il m'a dit que tout ce que j'avais dit à François Remaury était faux. Donc il m'a dit : « Je voudrais vous rencontrer. » Je lui ai dit : « OK, mais pas chez moi, je veux vous rencontrer dans un milieu neutre. » C'est-à-dire qu'on se donne rendez-vous chez maman, le soir même. Puis tout d'un coup, je me suis ravisée, je me dis : « Ma petite, il ne faut pas que tu y ailles seule : ça ne donnera rien », j'y suis allée avec François Remaury. Et il a fait une tête de 100 pieds de long, bien sûr, quand il a vu, qu'avec François nous arrivions au pied de l'immeuble. Nous sommes montés, c'est moi qui ai parlé. Et François Remaury s'est tourné vers Olivier et lui a dit : « Olivier, qu'est-ce que tu as à dire ? » Il a dit : « **Malheureusement, tout ce que dit Hélène, c'est la vérité.** » Il dit : « **Alors pourquoi tu as tout nié quand je t'ai vu tout seul ?** » « Oui ! Madame Reiss ! pourquoi vous m'avez pas rappelé à l'ordre ? etc. » J'ai dit : « Je vous en prie, Olivier, parce que... » Et moi **j'estime que... Bertrand devrait parler, et moi je suis prête à confirmer.** Je ne sais pas ce que vous en pensez ? je vous prends à brûle-pourpoint... [...]

— Mais Bertrand est convaincu que là il paye pour plein d'autres choses.

— **Il paye pour plein** : Michel Rivière des Borderies, c'était un... excusez-moi : un fumier ! c'est lui qui a commencé. L'autre, avant, qui a été envoyé, qui a été expédié, je n'arrive plus à me souvenir du nom, mais Bertrand doit s'en souvenir, l'autre avant, je ne l'ai pas connu, je l'ai connu de réputation : on l'a envoyé s'occuper d'une chorale d'enfants à Radio-France, et Yves Lequin on l'a envoyé à Bordeaux !

— Denis Dupays ?

— Pardon ?

— C'est pas Denis Dupays ?

— Voilà ! Denis Dupays... ces jeunes ils ont été élevés là-dedans, et ben, pour eux c'était peut-être la normalité ? je sais pas, hein ? vous comprenez ?

[...] j'ai dit à Madame Chansou : « **Pourquoi la religion ne paye pas, pourquoi c'est un laïc qui paye ? Bertrand c'est... c'est un bouc émissaire, Bertrand !** C'est sûr que c'est pas bien ce qu'il a fait. Hein ? Mais enfin... Quand même, pourquoi vous détruisez... un laïc ? Pourquoi ? Alors : Olivier Hoarau, fort de ça, François Remaury a écrit à, ou téléphoné ça j'en sais rien, à **l'Archevêque de Toulon, pour lui dire ce qu'il en était.** Conclusion : on l'a laissé poireauter pendant un an, avant d'être ordonné prêtre. Et vous savez ce... cet horrible bonhomme, il m'a envoyé un faire-part pour son ordination ! l'année suivante, pour bien me montrer : « Tu vois ma fille, tu m'as fait perdre un an, mais je suis quand même prêtre ! » Donc c'était encore (j'ai déchiré le faire-part), c'était encore un coup de pied, qu'il me donnait ! Alors moi **je n'ai rien vu. Par contre, j'ai ENTENDU ! Et j'étais pas complètement idiot !** Et le chauffeur de bus disait...<sup>1</sup> Moi j'ai failli rentrer à pied, de Pologne avec mon fils et ma fille, tellement j'étais écoeurée de ce qu'il se passait ! **Donc moi si je peux apporter une aide quelconque, je trouve lâche de rester dans mon coin.**

[...] Et **je me suis toujours dit, que si un jour on avait besoin de mon témoignage, quel qu'il soit, dans la mesure où je raconte pas de mensonge, je le ferai même devant le Pape.** Parce que j'ai trop souffert que les gens se cachent derrière un mutisme de peur de la Justice.

[...] M'enfin, de toute façon... moi c'est pour apporter... si vous voulez, **c'est pour donner des circonstances atténuantes à Bertrand. Et ça n'est que la vérité.**

[...] Parce que moi j'y étais TOUS les week-ends, avec ma voiture rouge, j'avais une Ford Fiesta à l'époque, et je gênais terriblement, vous comprenez ? Parce que j'étais toujours là. Mais j'ai toujours... comme j'étais seule, je suis toujours restée toute seule à élever mes enfants, j'étais libre et je suivais Emmanuel, tout en restant à distance. Dès que je me suis rendue compte

officiellement de ce qui se passait, je l'ai tout de suite enlevé, Monsieur Sorbara a démissionné, il était Président, Monsieur Rouvière [Rivière] était écœuré parce que... inutile de vous dire qu'on a fait des réunions ! mais on a parlé vraiment franchement, moi j'ai donné les noms, et j'essaye de retrouver le nom de la Polonaise, parce que elle, et du... le chauffeur de bus, ça, je peux pas retrouver le nom. Mais si on sait avec quel bus on est parti<sup>2</sup>, ce sera très facile de le retrouver, là, il pourra se débrouiller... Parce que lui, **il pourrait témoigner aussi**, s'ils sont pas lâches... Ce que je vous dis encore une fois : Bertrand, c'est pour lui donner des circonstances atténuantes, il n'aurait pas dû faire ce qu'il a fait. Mais, je ne suis pas là pour juger, de toute façon. Mais il était pas tout seul : pourquoi c'est lui qui paye ? Pourquoi il est tout seul à supporter la... la chose ?

[...] En sortant de l'archevêché, Monseigneur Collini m'a dit : « Madame Reiss, **je compte sur vous pour ne pas éclabousser l'Église.** » Alors c'est sûr que je ne suis pas allée me précipiter vers le journal *La Dépêche du Midi* pour aller le dire ! **Moi mon fils n'avait pas... souffert. On ne l'a jamais embêté. Et pour cause j'étais toujours là !** Mais par contre, il y a des parents qui m'ont dit à l'école : « Hélène, j'aimerais inscrire mon fils aux petits chanteurs, donnez-moi les coordonnées. » J'ai dit : « Ecoutez, moi je ne vous donne aucune coordonnée vous vous débrouillez, mais moi j'ai enlevé Emmanuel pour telle et telle raisons. » « Hou là là ! Heureusement que... » Et moi j'aurais aimé qu'on me le dise, quand j'ai mis Emmanuel. Parce qu'il y avait des parents qui savaient... vous comprenez ? Alors écoutez, on est dimanche, vous me dites qu'il n'y a plus que demain ?

— Eh ! oui, [...] c'est pour le pourvoi en Cassation. [...]

— Eh ben, [...] ma sœur m'apporté l'entrefilet seulement hier, et vous savez ça me travaille ça me travaille et j'ai dit : « T'as pas le droit de rester muette ! » Ça donnera peut-être rien ?

[...] Mais, ça peut peut-être secouer d'autres personnes, moi je peux contacter Madame [...], voir ce qu'elle en pense.

[...] Je peux lui téléphoner puisqu'elle, elle a enlevé Arnaud\*, qui a fait deux tentatives de suicide au Caousou, il voulait être prêtre et, le pauvre il a dit : « Avec ce que j'ai fait, je ne peux pas être prêtre. » Il est marié, il a trois enfants, il est mieux avec ses trois enfants que... prêtre, je vous le dis franchement.



[...] Je vous dis : « Soyez courageuse et tenez bon, parce qu'il a besoin d'être entouré dans ces cas-là. » [...]

J'essaie d'appeler Madame [...] : j'espère qu'elle aura la même réaction que moi. Et bon courage à Bertrand ! Au revoir !

<sup>1</sup> *Confié le 24 janv. 2011 : « J'ai eu plusieurs fois envie de foutre le car dans le fossé ! »*

<sup>2</sup> *Sur les photos d'époque jointes : VanHool Acron immatriculé 1848 YE 95 (figurant Madame Chansou et Emmanuel Prieto). A table : Laure Prieto, Marie-Claire Chansou, le chauffeur.*

Lors d'autres contacts, Madame Reiss se disait préoccupée du sort d'autres enfants et des noms de victimes supposées ont surgi de part et d'autre :

Etienne\* (alors domicilié chez Olivier M., elle pense qu'il s'est suicidé), Benoît, Olivier et Nicolas C., Thibaud de F. (à Paris), Pascal\* (à Strasbourg), plus anciennement S. L. (originaire de Carmaux).

*Témoignage transmis à M<sup>e</sup> Gilbert Collard (janvier 2011) :*  
N/REF: GC/PPC/18522 - OLLE BERTRAND HR

*Assorti de la note suivante : **Important***

Durant ces trois dernières années, où nous avons été régulièrement en contact avec **Hélène Reiss**, soit depuis la prison, soit à l'extérieur, elle répétait sans cesse qu'elle mettait un point d'honneur à honorer sa promesse de témoigner. La semaine dernière encore, chez elle, elle m'assurait qu'elle n'était pas femme à revenir sur sa parole et était tout à fait déterminée à témoigner : elle prenait connaissance des modalités pour le faire. C'est en l'appelant hier soir, qu'elle m'a fait part, sans les détailler, des pressions qui pesaient sur elles et lui interdisaient de coucher sur le papier son témoignage.

*Edit. : **Hélène**, qui voulait être entendue depuis 1989, **s'est tue en 2011**. Elle habite toujours dans le HLM Saint-Georges, où vivait encore en 2011 sa mère plus que centenaire.*

Salut Bertrand

Je viens d'entendre les premiers instants du témoignage..je n'ai qu'une seule envie: c'est de **botter le C.. de cette Chansou!!** Je crois que c'est elle qui va morfler! Je vais aller au bout du témoignage une fois a la maison..je te donne ma reponse tres rapidement..je ne savais pas pour Mathieu.D.. pauvre gosse! mais tu vois, **ils ont fait des ravages ces salauds!!!** j'espere que toutes les langues vont se delier..

A demain, Loïc\*. (11 février 2008, 19h20)

Loïc\* [...] – le 13 fevrier 2008

Je m'excuse par avance pour l'impudeur et les mots durs que je vais vous ecrire, mais je veux que ce témoignage retranscrive au mieux ce que j'ai vécu..

Je suis aujourd'hui agé de 35 ans et j'etais agé de 13 ans au moment des faits. J'ai integré la chorale fin 1984 et j'y suis resté jusqu'en 1988. Le directeur s'appelait alors M.R.D.

Tout a démarré peu avant une tournée que nous devons faire aux etats unis, en 1985. M.R.D a commencé a se rapprocher de moi en me demandant a plusieurs reprises si j'étais pret pour ce voyage et qu'il aimerait que l'on soit logé ensemble a l'issue d'un concert que nous donnions le jour meme.

Le soir après le concert, nous avons été orienté chez l'habitant qui nous logeait et nous etions dans la meme chambre. M.D.R a commencé a m'embrasser dans le cou et a commencé a me carresser puis m'a fait une fellation, m'a frotté contre lui et m'a fait venir contre lui. Je n'ai rien dit et je l'ai laissé faire car j'avais peur de ne pas etre selectionné pour ce voyage aux etats unis.

la 2eme fois a eu lieu lors d'une tournée en Europe.

C'était à Bruxelles, et M. m'a de nouveau dit qu'il fallait qu'on se voit pour parler de ma préparation au voyage. Le soir en se couchant il a commencé à me poser des questions pour me maintenir éveillé et vers 2h du matin il m'a menacé de ne pas me faire participer à ce voyage. À bout de fatigue, j'ai donc cédé et il m'a masturbé et m'a fait une fellation.

La 3ème fois, à Toulouse chez un de ses amis (ex directeur de la même chorale), un certain D.D., nous avons été invité avec un autre petit chanteur S.L., à voir des k7 porno. Tout en diffusant le film, il nous a masturbé et nous a demandé d'en faire autant.

La 4ème fois chez ce même D.D. et avec M., ils m'ont masturbé chacun leur tour en me disant que j'avais la plus belle b... de la chorale. J'en deduis aujourd'hui que je n'ai malheureusement pas été le seul à subir ces attouchements.

La 5ème fois est celle qui m'a le plus marquée. M. a téléphoné à mes parents pour m'inviter avec d'autres petits chanteurs à assister à une opérette (Romeo et Juliette) au théâtre du Capitole. Mes parents trop flattés que je sois sélectionné par l'éminent directeur de la chorale m'ont envoyé tout en pensant que je ne serais pas le seul.

Malheureusement, une fois arrivé au rendez-vous chez D.D., je me suis aperçu que j'étais le seul. Après le dîner, ils m'ont caressé tous les deux et nous avons été voir cette opérette.

Après la pièce, M.D.R m'a conduit chez lui (dans un hôtel particulier de la rue du Canard à Toulouse) et m'a conduit dans sa chambre et le chantage a commencé..

Je ne voulais plus rien faire ni rien subir car j'avais peur qu'il soit atteint par le SIDA et je m'inquiétais. Il m'a alors menacé pour la première fois de tout raconter et a

essayé de me rassurer en me disant que je ne risquais rien. A 4h du matin, épuisé de fatigue je l'ai laissé faire. Il m'a masturbé à plusieurs reprises, fait des fellations, et m'a frotté contre lui jusqu'à m'éjaculer dessus. J'ai vécu dans la crainte de la maladie depuis ce jour.

Souillé et fatigué, j'ai attendu en silence le petit matin et les premiers bus pour partir. C'était un dimanche. Dans le bus, j'ai compris qu'il se passait quelque chose de grave et je me suis senti comme une prostituée qui rentrait du travail..j'ai pleuré longuement, j'avais 14 ans et déjà beaucoup de dégâts dans mon corps et dans ma tête.

Par la suite, ne voulant plus répondre à ses attentes, je me suis souvent retrouvé seul chez l'habitant, en guise de punition, il ne mettait jamais avec mes copains. Mais lorsque ses phantasmes revenaient et qu'il parvenait à nous loger ensemble, alors je m'enfermais dans une des chambres disponibles et là, il frappait à la porte toute la nuit: il essayait de m'amadouer en me disant que je n'étais qu'un gamin!! Mais j'avais trop peur d'être malade alors je lui tenais tête.

Un jour, l'Abbé Rey insistait lourdement pour qu'on puisse être logé ensemble suite à un concert, il n'était pas bien et je sentais que le moment était venu de me confier..il savait déjà tout mais il voulait entendre pour mieux comprendre..je me sentais en sécurité et j'ai pu me libérer, toute une nuit, sans tabou ou censure, il m'a laissé parler et je lui ai tout raconté en lui faisant promettre de ne rien dire aux autres..Après presque 2 heures de monologue, je l'ai senti ému et très affecté, il m'a serré dans ses bras en me demandant "pardon"!! et il m'a promis de garder le secret.

Les années suivantes, je me suis terré dans un silence de plomb et j'ai commencé à me droguer: tranquillisants, herbe, haschich et plus tard alcool + tranquillisants. Cela

jusqu'a mes 20 ans ou j'ai craqué apres 3 jours de descente extreme. Je suis arrivé chez mes parents je leur ai craqué dans les bras et j'ai tout raconté.J'ai aussi commis deux tentatives de suicides, en 1988 et en 1989, c'est a dire apres ma derniere tournée en Pologne.

Cette histoire me poursuit encore aujourd'hui car je suis en echec professionnel et pas du tout epanoui malgre un environnement ideal. Je manque terriblement de confiance et j'ai beaucoup de mal dans mes rapports professionnel avec des personnes plus agées que moi. Cette partie la vit encore en moi et je n'arrive pas a m'en defaire..

J'ai longtemps pensé a me venger, de diverses facons, mais j'ai toujours pensé que personne ne parlerai, ni ne me croierait, et que tout cela ne ressurgirait plus.

Mais ce mal a ressurgit depuis les accusations et les procédures judiciaires contre Bertrand. Je ne sais pas ce qui a été fait, mais je trouve injuste qu'on ai pu temoigner contre lui et qu'il soit lui privé de liberté alors que les vrais responsables sont encore libre et qu'ils ont fait bien pire.. Si je vous donne ce temoignage aujourd'hui c'est uniquement pour que l'on puisse tous ensemble se reconstruire autour de ces evenements, en pensant tres fort a cet homme pieux et juste qu'etait l'Abbé Rey. Il ne pourra etre tranquille tant que "ses enfants" souffre encore de toutes ces années..Il a tellement investit de sa personne et ce jusqu'a son dernier souffle je crois, que la moindre des choses, si nous sommes tous de vrais croyants, c'est de lui permettre de reposer en paix.

Pour sa memoire, je suis pret a pardonner sincerement M. et D., mais je veux que ces gens sachent qu'ils ont sacrifié un enfant..alors, je me revolte d'entendre que si moi je suis pret a pardonner, que l'on ai pas su pardonner a Bertrand!

je me tiens a la disposition de chacun, par email pour toutes questions ou reactions. Merci par avance de ne pas faire une utilisation abusive et déplacée de ce temoignage, et d'en respecter scrupuleusement le contenu.

Loïc\* [...]



Cher Bertrand,

J'espere qu'avec ce temoignage, les langues vont se delier. J'avais prit contact avec David Godfroid il y a quelques moi pour avoir des nouvelles de Nicolas..je lui avait alors fait des allusions pour le mettre sur la voie, mais il n'a pas relevé, ou pas voulu, apparemment derangé par des choses qu'il savait aussi. N'oublies pas qu'il a été tres proche de Yves Lequin a une epoque..

Je pense qu'on en tirera pas grand chose. Ceux qui ne parlent pas ont certainement quelques chose a se reprocher, et ceux qui devaient parler auraient du le faire depuis les debuts de ton procès.. Je réessaierais quand meme de reprendre contact avec lui..

Profites bien de tes vacances, ne pensez qu'a vous et a l'après..

Moi aussi je serai toujours a tes cotés.

Loïc\* (13 février 2008)



**Bertrand OLLÉ**

*(adresse)*

~

Monsieur le Procureur de la République  
2, allées Jules-Guesde  
31000 Toulouse

~

Toulouse, le jeudi 7 février 2008.

Monsieur le Procureur,

J'ai l'honneur de vous écrire pour porter plainte auprès de vous contre Madame Véronique Pradel-Igon, demeurant au [...] à Toulouse.

*Canevas :*

- *Expliquer le contexte pénal, et sa qualité de mère*
- *Mentionner le non-lieu pour son fils Nicolas*
- *Exposer les faits : insultes répétées, en public, près de chez moi, loin de chez elle ; le 29 janvier place Esquirol, sous les yeux de la Police municipale : elle fuit à leur arrivée*
- *Rapporter son discours : rejet de la Justice, rejet du non-lieu pour Nicolas, discours incohérent, fuites organisées dans les journaux (rapporter des extraits de ses paroles ?), recherche de responsables supplémentaires, aide de M<sup>me</sup> Chansou (assesseur)*
- *Main courante déposée le 29 janvier*

*Plainte contre La Dépêche du Midi pour atteinte à la vie privée :*

- *Je suis nommé clairement le 30 mars 2007*
- *Ma photo apparaît à plusieurs reprises*
- *Titre « Le Carillonneur pédophile »*

*Conséquences directes :*

- *Les premiers jours d'avril, un exemplaire du journal circule dans la cour de promenade à Seysses : je suis insulté, intimidé, menacé, on me crache dessus et finalement je suis agressé : les surveillants doivent me faire sortir avant la fin de la promenade*
- *Mi-juin 2007, libération. Mes collègues de travail font pression pour que je ne revienne pas au siège de l'entreprise : un compromis est trouvé avec la direction, satisfaite de mes services : je travaille chez moi*

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, mes respectueuses salutations.

Bertrand OLLÉ



**Bertrand OLLÉ**

(adresse)

~

M. le Procureur de la République  
Place du Salin ~ BP 7015  
31068 Toulouse Cedex 07

~

Toulouse, le 10 octobre 2008.

Monsieur le Procureur,

J'aimerais porter à votre attention la présence d'un faux témoignage dans le dossier où je suis mis en cause depuis 2004 avec l'association *Les Petits Chanteurs à la croix potencée*. Ce témoignage (en pièce jointe) est signé par Marie-Claire Chansou, « Ancienne Assesseur du Tribunal pour Enfants » ; c'est le seul témoignage oculaire à charge, il a été produit aux deux audiences de mars 2007 et janvier 2008 (en appel), ce qui montre l'importance qu'il revêt pour les parties civiles.

A l'époque, j'ai moi-même douté et me suis dit qu'un neuvième petit chanteur s'était plaint de moi. Pour autant, en février 2008, j'ai voulu en avoir le cœur net. J'ai donc cherché et trouvé les coordonnées des parents [de Quentin\*] ; ils étaient au courant de l'affaire par les journaux. Avant de me rencontrer, Monique\* [...] a demandé à son fils Quentin\* s'il avait quelque chose à me reprocher : la réponse fut négative. Au contraire, elle m'a annoncé qu'il serait heureux de me revoir.

Je leur ai alors apporté copie de la lettre de Madame Chansou : ils furent désagréablement surpris de voir le nom de leur fils cité sans avoir été mis au courant ni questionnés à ce sujet. A nouveau, Madame [...] a demandé à son fils Quentin\* si le récit de Madame

Chansou était exact : la réponse fut également négative (en pièce jointe manuscrite).

En outre, si Madame Chansou avait, comme elle le prétend, relevé un comportement suspect de ma part à l'âge de 17 ans en 1991, elle en aurait informé les parents [...], puis le directeur de tournée David Godfroid et enfin le président de l'association Robert Laffont. Or M. Godfroid, déjà entendu par la police, ne rapporte rien en ce sens et M. Laffont, joint par téléphone, dit n'avoir reçu aucune confidence de la part de cette mère de famille que nous, enfants, prenions comme référence de la Justice puisqu'elle se disait « juge pour enfants ». Vous ne manquerez de vous étonner de la seule personne qui semblerait pouvoir corroborer son témoignage : à savoir l'Abbé Georges Rey, décédé en 2003.

Enfin, il conviendra de se poser la question de l'intérêt d'un tel témoignage apporté par les parties civiles, par ailleurs membres du Conseil d'Administration de l'association (encore à ce jour) et donc responsables des *Petits Chanteurs à la croix potencée*, comme l'était en son temps Madame Chansou.

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à mon courrier et vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, mes respectueuses salutations.

Bertrand OLLÉ

**P.J.**

1. Témoignage de Marie-Claire Chansou, du 20 novembre 2006
2. Témoignage manuscrit de Quentin\* [...], du 19 mars 2008
3. Photocopies de la carte d'identité de Quentin\* [...]

## **Echanges et témoignages : Loïc\*, Stéphane\*, 2010 à 2011**

Salut Bertrand,

J'ai fait 38 ans le 25 mars 2010, il y a quelques mois..il y a donc prescription en ce qui me concerne: j'ignorais totalement la loi a ce sujet!

Je voudrais bien savoir ce qu'est devenu Michel depuis tout ces évènements, as-t-il eu vent de tout cela?? Denis D qui est aussi cité dans mon témoignage est je crois le directeur des "Moineaux du Val de Marne" dans le 94.

Tu me parles de témoignages d'autres familles, qui sont-ils?

Je suis bien sur prêt a témoigner a charge pour protéger d'autres enfants et d'autres familles surtout si ces 2 messieurs sont encore au contact de mineurs!

En ce qui concerne ta plainte, contre qui vas-tu porter plainte: Michel te respectait bien trop pour s'approcher de toi, quant a Denis D je ne sais pas s'il est impliqué te concernant. J'ai l'impression qu'il y a eu plus d'acharnement sur moi et que je suis seul avec ce lourd secret!

Les faits que je relate dans mon témoignage se sont passés alors que j'étais isolé soit avec l'un soit avec l'autre, personne ne pourra corroborer ce temoignage. Une seule fois, j'ai ete victime d'attouchements en compagnie de Gabriel\* [...]...je me souviens de tout.

Qu'en est-il des petits chanteurs présents a notre époque (les [...], [...], [...] et [...] etc..) savent-ils quelque chose, ont-ils été en contact avec toi?

Merci de répondre a toutes ces questions et de me tenir au courant de tes intentions.

Loïc\* (12 août 2010)

Bertrand

Je suivrai tout cela a distance si tu le veux bien. Si quelques familles souhaitent m'adresser des messages, je n'y vois pas d'inconvénients, mais je veux que cela soit fait par ton intermédiaire. Tu as mon témoignage et ma confiance pour le reste de la procédure. Je ne vois pas ce que je peux t'apporter de plus a part l'écho d'une souffrance qui ne sera peut être jamais apaisée, et beaucoup de questions qui restent en suspend: pourquoi moi?, pourquoi ce silence des autres?, pourquoi tant de gens si croyants et si malhonnêtes??..Suis-je une victime ou finalement coupable de m'être laissé faire..

Pour ce qui est de M.R.D et D.D, ils ont su a cette époque faire le bonheur de certains et le malheur des autres. Il est vrai que l'enfant des cités issu d'un mariage mixte, pas assez catho et un peu trop juif était certainement une proie facile! Dires que J'ai presque été baptisé de force par Hoarau avant le départ pour la Pologne!! Il voyait en moi le mal incarné..pauvre gars! Si seulement il savait qui était le mal..en dépression? Comme je le comprends! C'est tout un système qui s'écroule pour lui..Combien l'église a t-elle gachée de vocations et combien encore devra t-elle sacrifier d'ames innocentes?

Mes salutations a Juliette\*, et pour toi, le souhait d'une réussite totale dans ton combat pour rétablir la vérité.

Loïc\* (15 août 2010)



Cher Bertrand

La grande leçon de tout cela c'est effectivement de se dire que toute la souffrance est derrière pour nous.

Pour ma part, ce que je retiens de la mané, c'est qu'elle m'a permis indirectement de fixer et de renouer avec de vieilles racines enfouies au plus profond de mon âme.

Il vaut mieux être accompli dans une autre religion plutôt que d'être l'héritier douloureux de cette "loi du silence"...

Une dernière confidence, témoignage de mon affection: J'étais a Toulouse au mois de Janvier, le cœur battant, GPS allumé, et alors que j'avançais vers cette maudite prison de Seysses, je me suis dit que je ne pourrais pas voir ce soliste que j'ai tant aimé, dans ce petit espace, le regard triste...j'ai donc fait demi tour en me jurant de ne te revoir qu'une fois libéré.

Mon ami, mon demi frère, lorsque ton cœur sera plus léger, n'hésites pas a me rendre visite en Terre Sainte pour y faire sonner quelques mystiques carillons, ou bien pour y faire résonner ta voix dans les acoustiques antiques de la vieille ville.

Je te conduirai a Jérusalem sur les chemins de mon histoire, de ton histoire, sur le chemin des hommes de paix..

Je t'embrasse et te souhaite que du bonheur en compagnie de Juliette\* au doux prénom, et de tes enfants.

Loïc\* de Jérusalem (moi aussi j'ai ma particule maintenant :-))  
(24 août 2010)

Suite a ton dernier courrier, sauf erreur, je me souviens avoir arrêté la mané suite au voyage en Pologne en 1988 puisqu'après j'ai été envoyé en pension a notre dame de Garaison et que j'ai fait ma première tentative de suicide au mois d'Avril 1989. en 1989 j'ai intégré Ste Marie des champs et je ne me souviens pas avoir remis les pieds a la mané par la suite, puisque j'ai commencé a pratiquer les arts martiaux, ce qui a contribué a me reconstruire en dépit d'une deuxième tentative l'année suivant. De mémoire, J'ai intégré la mané sur recommandation d'un des frères Blanc qui était en 6e avec moi a Montalembert en 1983, jusqu'à fin 1985 et lorsque Michel est parti, j'ai refait une apparition de 1986 a 1988.

Voila, tout s'éclaire petit a petit.

Ou en es-tu de ton coté??

(24 janvier 2011)

*Note : témoignage retrouvé après l'écriture des deux premiers chapitres, écrits de mémoire, confié à M<sup>e</sup> Gilbert Collard à destination de la Justice.*

Je m'appelle Bertrand François Christian Ollé, né à Toulouse le 6 mars 1973. Je souhaite témoigner de ce que j'ai entendu, vu et subi dans mon enfance en entrant innocent à l'âge de 9 ans dans un milieu malsain. Les noms qui apparaîtront serviront éventuellement à corroborer mes dires, ou bien sont déjà apparus par ailleurs dans une procédure antérieure.

Je suis arrivé dans la chorale (ou manécanterie) les Petits Chanteurs à la croix potencée en avril 1982, soit 5 ans après le scandale de pédophilie étouffé en 1977 (*Edit. n°2: 1979*), selon le témoignage écrit par Madame Marie-Claire Chansou et produit contre moi en première instance, le 31 mars 2007. Selon la rumeur, le chef de chœur Denis Dupays, remplaçant l'Abbé Rey retraité pour cause de maladie, aurait été surpris chez lui avec des enfants dénudés ou ayant dormi dans son lit, et le cardinal Guyot l'aurait « exilé » du diocèse afin de ne pas éclabousser l'Eglise.

Ce scandale étouffé était un sujet récurrent au sein de la chorale et même à l'extérieur, puisque pendant les rassemblements de chorales d'enfants, on nous appelait « la Mané des pédés ». Madame Chansou, qui nous encadrait d'une main de fer car elle incarnait pour nous la Justice (elle était assesseur au Tribunal pour enfants, mais pour nous, enfants, elle était simplement « juge »), nous rassurait en nous disant que « une telle chose ne pouvait plus se reproduire, que des dispositions avaient été prises ».

Pourtant, lorsque je fus pressenti pour participer à ma première tournée de concerts, en avril 1983 en Espagne (cf. pièce jointe), je fus prévenu par mes jeunes aînés : « tu seras bizuté, on te fera une "misalère" ». Ces jeunes adolescents sont effectivement passés à l'acte en groupe : il fallait comprendre « mise à l'air », soit un déshabillage total en place publique, tenu par les uns, déshabillé par les autres. L'apparition du chef de chœur a interrompu le processus qui était quasiment achevé, mais il n'y eut aucune punition, aucune explication du chef ou de Madame

Chansou qui nous accompagnait (invariablement). Tout au contraire, le petit groupe me conseillait de m'estimer heureux, puisque quelques mois ou années auparavant, j'aurais eu droit à pire bizutage : le « takémané », une variante où l'on ajoutait des coups, on vous jetait dans les orties, ou on vous faisait exploser un pétard sur le corps attaché à un arbre, toujours nu bien évidemment. Ces remarques venaient aussi des chanteurs adultes (les ténors et basses). Tabou pour la direction, mais pas dans la chorale. A qui se plaindre d'un rite d'initiation à un groupe ?

La première agression sexuelle n'a pas tardé à venir, et s'est passée peu de temps après. J'avais été placé en famille avec Matthieu\*, un ou deux ans de plus que moi, soit 11 ou 12 ans, nous dormions dans la même chambre. Ce souvenir est tellement désagréable que je ne retiens que deux choses : l'image de nous deux à genoux sur un lit orange, et lui qui entreprend de m'apprendre à « rouler des pelles » pendant « toute la nuit ». Ma famille en garde un souvenir en tout cas, puisque la famille où nous étions était de lointains cousins : nous avons été « dissipés pendant la nuit ». Après toutes ces années, et fort de confessions que beaucoup m'ont faites depuis mon procès public, je comprends que j'ai été une victime indirecte de l'Abbé Georges Rey lui-même, le Père fondateur et notre modèle. En effet, la famille Godfroid qui vivait avec lui (Fernand et Janine, et David et Nicolas qui furent petits chanteurs, le premier chef de chœur pendant 10 ans), se souvient que l'enfant Matthieu\* était le protégé de l'Abbé, venait souvent chez lui et qu'ils passaient du temps ensemble dans la salle de bains. Je comprends aussi la réaction de Mgr André Collini en 1996 lorsque, avec le Président de l'association E.L., j'étais allé le voir pour demander la distinction de « Prêlat de sa Sainteté » pour l'Abbé Rey, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la chorale. Je fus très étonné à l'époque du refus ferme et définitif de l'Archevêque, qui nous fit entendre à demi-mot qu'il ne le méritait pas. Nous verrons plus loin que Mgr Collini avait été amené à couvrir lui-même une affaire de pédophilie, mais il semble bien qu'il avait aussi des griefs à l'encontre de la personne de l'Abbé Rey.

Je me souviens aussi d'une altercation à l'automne 1983 dans la cathédrale Saint-Etienne, devant la chapelle de la Vierge, entre le

chef de chœur et une mère de famille (Madame Gensac il me semble). Je n'ai jamais su le motif du différend, mais le résultat fut le retrait de son enfant de la chorale ainsi que quelques autres, parmi les nouveaux arrivants. Pas plus que je n'ai su le motif d'un autre petit scandale en 1985, avec la famille Blanc [coordonnées] dont les enfants Alexandre et Benjamin furent retirés immédiatement. Pour les retraits qui suivirent, les motifs étaient clairement plutôt d'ordre sexuel, mais j'y reviendrai plus tard.

Je n'ai pas encore onze ans lorsque je suis confronté à une agression sexuelle de la part d'un adulte, visuelle celle-ci : à plusieurs reprises, lorsque nous sommes dans la même chambre, cet adulte trentenaire n'hésite pas à se masturber sous mes yeux jusqu'à éjaculer dans son mouchoir en tissu. A chaque fois, je suis à distance de l'autre côté du lit, et évite autant que possible d'être logé à nouveau avec lui. De la même façon, un autre adulte d'une vingtaine d'année, insiste pour que je lui passe de la crème dans le dos pour soigner son « mal de dos ». Cela me répugne et j'emploierai les mêmes manœuvres d'évitement. Malheureusement, lorsque, au début de l'été 1986, nous participons à une semaine de prises de vues à Boutx-le-Mourties, chez « Madame Mercier, amie de Madame Chansou » (cf. pièce jointe), je partage chaque soir mon lit avec cet adulte indisposant. C'est donc à 13 ans que j'ai eu mon premier émoi sexuel : je suis à moitié endormi, ou bien réveillé par des caresses sur le bas-ventre qui provoquent en moi le désir, pour la première fois. A qui se plaindre ? (et de quoi ? puisque ça devenait même ambigu) A mes parents ? d'abord, on ne parlait pas facilement à ses parents dans les années '80. Ensuite, tout cela était connu de tous, enfants et adultes, peut-être toléré par mes parents aussi ? Enfin, j'avais beaucoup à perdre par ailleurs : chanteur soliste, j'étais mis en avant dans le monde entier et faisait plaisir à beaucoup de spectateurs, à défaut d'avoir des amis fiables dans la chorale. En bref, j'étais confronté seul à ces problèmes que j'essayais de gérer comme je le pouvais. Concernant ces prises de vues, personne n'en a jamais vu le résultat, car le « photographe » disait qu'il n'en était pas satisfait.

Car si je commençais à apprendre (et arriver) à me méfier et me protéger des adultes, le danger est aussi venu d'en-dessous.



Entre 1986 et 1988 ont sévi deux petites canailles (de fortes têtes devant les adultes, l'un deux a même frappé Madame Chansou dans la cour Sainte-Anne !), d'un ou deux ans de moins que moi, qui pratiquaient tout un tas de jeux cruels et parfois sexuels : pouilleux massacreur (si vous perdez, on vous torture progressivement la main), poker déshabilleur, etc. (*Edit.* : voir le film *Scout toujours...* de 1985.) Cela allait jusqu'aux attouchements, caresses, masturbations (dont une de jour dans l'autobus aux places avant ! comment personne n'a-t-il réagi ? le plus souvent en chambre, parfois en groupe), début de fellation (sous couvert d'un pari entre eux, bien sûr non honoré), et acte sexuel frontal sur un lit, partiellement déshabillés, jusqu'à éjaculation. Si je savais éviter la plupart des situations, je ne savais pas dire non en situation critique. L'un est décédé depuis, l'autre a fondé un foyer en disant : « je ne peux être prêtre après ce que j'ai fait ».

C'est au retour du voyage d'été 1988 en Pologne (cf. pièce jointe) qu'a été étouffée un nouveau scandale pédophile par Mgr Collini, concernant l'équipe en place depuis 1 an : les témoignages joints de Stéphane\* et Hélène Reiss-Prieto le diront mieux que moi. Pour ma part, je me tenais bien à l'écart de tous à tout instant, surtout pendant les débordements homosexuels entre ados (parfois à but provocateur) dans l'autobus. Mais les exils brutaux des deux directeurs (diacre et chef de chœur dominicain) sont plus éloquentes que les rumeurs qui circulaient alors. Là aussi, un retrait massif d'enfant par leurs parents amena le groupe à... 12 chanteurs. Mes parents se sont rangés aux déclarations rassurantes du Conseil d'administration et de Madame Chansou, accompagnatrice du voyage et garante de sa moralité... Et puis je n'avais pas à me plaindre personnellement, pour m'être préservé de tout « jeu » ou réunion suspecte.

De même, l'été 1989, tournée toujours accompagnée par Madame Chansou, alors que j'avais 16 ans, le garçon de 13 ans qui allait partager mon lit s'y est glissé en caleçon, qu'il eut tôt fait d'enlever. Connaissant sa réputation, et donc ses intentions, je prétextai immédiatement une fièvre, qui effectivement me prit dans la minute. Deux ans après, c'est son petit frère d'une dizaine

d'années qui, au coucher, lors d'un jeu sans aucune connotation sexuelle, se mit à mimer l'acte sexuel sur moi, quelques secondes, me laissant interloqué et sans réaction. Cela me choque encore aujourd'hui. Impossible d'en parler alors, car cela se déroula pendant un stage dirigé par Denis Dupays... De tels comportements isolés se sont reproduits ponctuellement et me laissent toujours dans l'interrogation : d'où leur venaient ces idées ? d'avant la chorale ou depuis leur entrée ? (Pour l'un d'entre eux, nous avons appris plus tard qu'il avait été victime de son père.) Y a-t-il une transmission latente de cette perversité par le mode de fonctionnement amateur de l'association et le souvenir d'actes interdits que les enfants aiment à se raconter la nuit dans la chambre, quitte à les reproduire ?

Pour ma part, je peux affirmer que je n'ai jamais été à l'origine d'aucun des actes décrits ici et subis, sans avoir la force de dire non, juste l'astuce de les éviter quand je gagnais en maturité à l'approche de la majorité.

Comme disait Madame Chansou en 1982 à cause de 1977 (*Edit. : 1979*), on doit dire actuellement à cause de 2004 : « une telle chose ne peut plus se reproduire, des dispositions ont été prises ». J'ai dû porter plainte contre cette dame, lorsque j'ai pu prouver que son témoignage, m'accusant d'agression sexuelle à 17 ans, était faux.

Note : les témoignages joints ont été écrits séparément et sans concertation des parties. Aucun témoignage n'a été lu à ce jour par un autre témoin, qui ne se sont pas rencontrés depuis toutes ces années.

Fait à Toulouse, le 26 janvier 2011.

Pièces jointes :

- Classements annuels de 1981 à 1984 (3 pages)
- Programme du festival de Murcie (avril 1983, 2 pages)
- Lettre d'information pour le diaporama de l'été 1986
- Composition de la tournée d'été 1988

Je soussigné Stéphane\*, né le ... à ..., atteste sur l'honneur les faits suivants:

Je suis entré à la chorale des petits chanteurs à la croix potencée à l'âge de 10 ans en octobre 1987. Après 1 an de chorale mes parents m'en ont retiré, en juin de la même année. Sur le moment ils ne m'ont pas expliqué pourquoi. Plusieurs années après ils m'ont expliqué que c'était en raison de rumeurs selon lesquelles des petits faisaient l'objet d'abus sexuels dans le cadre de la chorale.



Tout cela me replonge dans une grande détresse, heureusement que j'ai ma femme et mes 3 enfants pour me raccrocher à quelque chose.

Toutes ces petites victimes me hantent, et tout ces bourreaux m'inspirent haine et dégoût.

J'espère que Maître Collard saura taper un grand coup sur cette institution de malheur et que ceux qui se sont tus, pourront enfin se "délecter" de tous ces témoignages.

Je n'en dors plus et j'espère que ces gens la partageront bientôt ces nuits d'angoisses.

Je me demande bien après cette lecture, comment l'abbé Rey qui me surnommait "le gosse à problème" a-t-il bien pu éprouver des remords suite à ma confidence.

Prends bien soin de toi

Loïc\*. (27 janvier 2011)

Madame Catherine Lemorton  
Députée de la Haute-Garonne

Le 2 avril 2014

Madame,

Je me tourne vers vous car je n'arrive pas à venir seul à bout d'un problème qui me préoccupe.

Dans le passé, j'ai été condamné, et j'ai purgé ma peine. La presse s'est alors fait l'écho de ma condamnation en citant mon nom, et ces articles ont été repris sur internet. Aujourd'hui, sept ans après, ces articles sont toujours visibles sur internet et apparaissent en haut de page lorsque l'on tape mon nom.

J'ai demandé à ce que ces articles soient désindexés, afin qu'ils n'apparaissent plus sur internet en place publique : il m'a été répondu de faire un procès pour cela, ce qui revient à faire davantage de publicité sur mon nom à ce sujet...

Cette exposition de mon passé en place publique m'interdit depuis toutes ces années de retrouver du travail. J'aimerais invoquer un droit à l'oubli pour repartir sur de nouvelles bases, mais la législation ne le permet pas aujourd'hui.

J'espère que vous pourrez m'aider, ainsi que toutes les personnes dans le même cas que moi.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la députée, l'expression de mes salutations distinguées.

B. O.

**Bertrand OLLÉ**

*(adresse)*

M. le Procureur de la  
République de Toulouse  
Tribunal de grande instance de Toulouse  
2 allées Jules Guesde  
BP 7015  
31068 Toulouse Cedex

Toulouse, le mardi 30 septembre 2014.

Monsieur,

J'ai présenté par l'intermédiaire de mon conseil, en août 2012, une requête en réduction de la fréquence de présentation au Fijais, de 6 mois à 1 an. Vous avez rejeté cette demande le 15 septembre 2014, aux motifs que je ne faisais valoir aucun élément déterminant à l'appui de ma requête. J'ai en effet constaté dans les bureaux de police de M. Gauthier, le 21 août 2014, que mon conseil n'avait pas exposé ces motifs.

J'ai été condamné en appel le 5 février 2008 pour des faits d'agressions sexuelles sur mineurs de 15 ans, soit des atteintes sexuelles par surprise, sans violence, menace ou contrainte, sans blessure ni lésion. Je suis depuis soumis au Fijais, et je n'ai pas eu d'indication de durée de cette soumission.

Ces faits se sont produits dans la chorale catholique de mon enfance, milieu malsain où je suis entré à l'âge de 9 ans et dont je suis heureusement sorti il y a 10 ans maintenant. Depuis la fin de mon incarcération en septembre 2010, alors placé sous bracelet électronique, je travaille à ma réinsertion, professionnelle et sociale. Je

suis aujourd'hui visible et exposé socialement en tant que chanteur à l'opéra et chef de chœur, tenant des engagements durant une année pleine, de septembre à juin. J'ai toujours satisfait aux obligations du Fijais semestriellement. De même, j'ai toujours satisfait rigoureusement aux obligations de mon suivi socio-judiciaire. Enfin, le récent signalement fait par l'équipe du catéchisme et accusant abusivement mon fils a été l'occasion pour vous, s'il le fallait, de vérifier ma bonne moralité. Madame Peresson, médecin expert, a même qualifié ce signalement de « démesuré, malsain et pervers ».

Je me rends compte que ma vie et celle de ma famille n'ont de chance de succès que dans ma ville natale, à Toulouse. Nous avons un temps envisagé un déménagement à Grasse en 2012, mais les articles de presse présents sur internet et relayés par Google constituent un frein à toute nouvelle implantation. C'est bien entouré de toute ma famille et de mes amis à Toulouse, que je pourrai retrouver une vie normale et ma dignité de citoyen. J'habite à la même adresse depuis 12 ans maintenant, connue de tout mon entourage et au-delà.

C'est pour ces raisons que je pense raisonnable et légitime de vous demander de réduire de 6 mois à 1 an la fréquence de présentation au Fijais, sans dommage pour ma localisation rapide.

Je vous remercie de l'accueil que vous ferez à ma demande et attends votre réponse comme une marque de confiance.

Bertrand OLLÉ

## **Soit-Transmis le 30 juillet 2015**

(éléments clé du dossier de l'enfant\*, 10 ans)

à Madame Virginie Baffet-Lozano, Vice-Procureur de la République auprès du Tribunal de Grande Instance de Toulouse, Parquet Mineurs

de Thierry Mandrou, Brigadier de Police, Officier de Police judiciaire, Brigade des mineurs, Sûreté départementale 31, Direction départementale de la Sécurité publique, Ministère de l'Intérieur.

Procédure diligentée suite aux instructions des pièces-parquets Numéro 15-016-147 et 15-042-088. Transmission en vue d'un classement Numéro 11.

---

## **Commissariat de Police**

Le vingt deux janvier [...]

Nous, THIERRY MANDROU [...]

--- Sommes destinataire d'une instruction-parquet délivrée le 15/01/2015 par Madame POUDENS Florence, PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE ADJOINT [...] suite à signalement de la DEF du conseil général [...] suite à des comportements sexuels inappropriés de leur enfant lors d'un séjour de scout organisé par le groupe des couts et guide de France de Saint Etienne---

---

## **Tribunal de Grande Instance de Toulouse**

*Coché* : enquête de voisinage / constatations au domicile

### ENQUÊTES MINEURS VICTIMES

(soustraction des parents à leurs obligations légales  
et conditions d'existence du ou des mineurs)

(photos si possible) / environnement socio-économique familial / audition des parents, éventuellement sous le régime de garde à vue / état de santé / relations/loisirs / investigations auprès de l'établissement scolaire

Délai d'enquête initial imparti : *coché au minimum* : 8 jours (*maximum* : 3 mois)

Bien vouloir rendre compte à la permanence mineurs : *coché min.* : 8 jours (*max.* 1 mois)

Toulouse, le 15-01-2015

P/ Le Procureur de la République

---

## **Conseil Général de la Haute-Garonne**

Toulouse le 7 janvier 2015

[...] Le 16 décembre 2014, nous avons été destinataire d'une information préoccupante par le biais du 119 concernant l'enfant\*.

La responsable du groupe des scouts et guide de France de Saint-Etienne rapporte des éléments quant au comportement de l'enfant\* : une famille s'est plainte que l'enfant avait mimé une fellation sur leur fils. L'enfant\* a aussi tenu des propos déplacés vis-à-vis d'une encadrante, a mimé un acte sexuel sur un autre enfant...

Frédérique MASSEAU [...] Enfance en danger



## Commissariat de Police

L'an deux mil quinze, Le deux mars [...]

Nous, THIERRY MANDROU [...] "Je me nomme EUVERTE pauline épouse Dalmais [...] **PAROISSE SAINT ETIENNE GROUPE SCOUT ET GUIDE DE FRANCE** [...]

--Le 15 décembre 2015 [!] j'ai effectué un signalement auprès du 119 pour rapporter [...]

--Le 6 décembre 2014, une famille du groupe des louveteaux [...] se sont plaint [...]

--[...] nous avons effectué ce signalement [...] dans le but qu'une évaluation soit effectuée dans le but de déterminer si l'enfant\* n'avait pas été victime de faits sexuels qu'il reproduisait et afin de mettre tout suivi jugé nécessaire--

---

----Depuis ce signalement nous avons contacté les parents OLLE, nous les avons avisé qu'un signalement était parti [!] de notre service [...] ils nous ont reproché [...] d'avoir fait un signalement [! ...] nous avons essayé de leur faire comprendre que nous étions inquiets pour l'enfant et que **nous n'étions pas dans le jugement ou dans la suspicion du père**----

---[...] les parents de l'enfant du groupe des louveteaux qui se sont plaints ils nous ont indiqué qu'il ne voulaient pas déposer une plainte contre l'enfant\* [10 ans] et ses parents **veulent impérativement leur anonymat**----

## Hôpitaux de Toulouse

Toulouse, le 23/06/2015

Evaluation de l'enfant\* [...]

Nous avons eu un entretien préalable avec les parents et avons trouvé une famille collaborante mais qui s'estime stigmatisée et empêchée de vivre. [...]

Les enfants sont marginalisés et leurs faits et gestes deviennent rapidement suspects. [...]

Les faits repérés se passeraient au cours d'un week-end sur la période où s'invectivent opposants du mariage gay et de l'homoparentalité. [...]

Nous savons que Me RECALDE, a interrogé le milieu scolaire de l'époque [avril 2014] qui n'a jamais constaté de comportement sexualisé du garçon et que Madame Blanstier, psychologue expert, trouve un enfant effondré à son examen [avril 2014] et stigmatisé par les accusations. Elle constate qu'il n'y a "rien d'évocatrice" agie ou subie et que l'on doit considérer ce garçon comme **un enfant et non pas** comme **un agresseur sexuel**. [...]

Nous pensons que **les accusations qui se multiplient** peuvent le faire décompenser et qu'**il conviendrait d'être prudent** au vu de sa sensibilité dans les démarches entreprises. [...]

Nous envisageons de revoir l'enfant\* dans le cadre de l'UHED.

Josiane PERISSE  
Psychologue

Pr YVES CHAIX



## Suivi des résultats de recherche Google

*Retour de l'article DDM en page 1 en 6 semaines...*

25-9-15

1. Jamendo
- 2 et 3. **Dépêche 2008 et 2007**
- 4 à 10 : HSujet

27-9

1. neep.free
2. Photos
3. Copains
4. Jamendo
5. carillon.tk
- 6 à 8. Mes vidéos YouTube
- 9 et 10. HSujet

28-9

1. neep.free.fr
- 2 à 4. Jamendo
5. Photos
6. Copains
- 7 à 9. Mes vidéos YouTube
10. carillon.tk

30-9

1. Jamendo
2. neep.free.fr
3. Viadeo
4. FB
5. Photos
- 6 et 7. Twitter
8. carillon.tk
9. Google+
10. Mes vidéos YouTube

2-10

1. Jamendo

2. neep.free.fr (Ollé, page musicien)

3. Photos
4. Viadeo
5. Copains
- 6 et 7. FB, profils Bd Guiraud
8. YouTube B. Ollé
9. YT : carillon & Nougaro
10. carillon.tk
11. Google+ Marty Perplexus

5-10

1. Jamendo
2. neep.free.fr (Ollé, musicien)
3. Photos
4. Copains
5. Viadeo
- 6 et 7. FB, profils Bd Guiraud
8. LinkedIn
8. YouTube B. Ollé
9. YT : Folie des grandeurs
11. Google+ Marty Perplexus

8-10

1. Jamendo
2. Copains
3. Photos
4. neep.free.fr (Ollé, musicien)
5. Viadeo
6. LinkedIn
7. YouTube B. Ollé
8. FB
9. Twitter
10. carillon.tk

11 et 12. Google+ (Sacrifier  
une carrière... / Pas d'accord)

12-10

1. Jamendo
2. Photos
3. neep.free.fr (Ollé, musicien)
4. Copains
5. Viadeo
- 6 et 7. FB, profils Bd Guiraud
8. LinkedIn
9. YT B. Ollé-G.
10. Google+
- 11 et 12. Google+ (Sacrifier)

16-10

1. Jamendo
2. neep.free.fr (Ollé, musicien)
3. Photos
4. Viadeo
5. Copains
- 6 et 7. FB, profils Bd Guiraud
8. LinkedIn
9. YT B. Ollé-G.
10. YT uploads
- 11 et 12. Google+ (Sacrifier)

28-10

1. Jamendo
2. neep.free.fr (Ollé, musicien)
3. Photos
4. Copains
5. Viadeo
6. FB
7. YT uploads
8. YT B. Ollé-G.
9. LinkedIn
10. Google+
- 11 et 12. Google+ (Sacrifier)

10-11

1. Jamendo
2. Viadeo
3. neep.free.fr (Ollé, musicien)
4. Photos
5. Copains
6. LinkedIn
7. FB
- 8. DDM 1-4-2007**
9. Arpa avec adresse et tél !
10. YT uploads BOG
11. Google+ (Charlie)

19-11

1. Jamendo
2. Viadeo
3. neep.free.fr (Ollé, musicien)
4. Photos
5. Copains
6. LinkedIn
7. FB
- 8. DDM 1-4-2007**
- 9. DDM 6-2-2008**
10. Arpa avec adresse et tél !
11. Google+ (Charlie)

23-11

1. Jamendo
2. Viadeo
3. neep.free.fr (Ollé, musicien)
4. Copains
5. Photos
6. LinkedIn
- 7. DDM 1-4-2007**
- 8. DDM 6-2-2008**
9. FB
10. Arpa avec adresse et tél !
11. Google+ (Charlie)

## **Message de Véronique Pradel**

sur Livre d'or en ligne, association *La Parole libérée*

**Véronique P** (lundi, 07 mars 2016 10:19) **#582**

Bonjour, Courage à vous tous ! La création de ce site, vos témoignages, la plainte contre Mgr Barbarin... tout cela, n'en déplaît à l'institution Eglise, vous avez pleinement raison de le faire. Je suis viscéralement avec vous dans ce combat. Il y a un peu plus de 6 ans maintenant, nous donnions mon mari et moi-même notre témoignage de parents d'un enfant abusé au journal *Golias magazine* (n°127-128 p 64 à 73) suite à l'affaire des Petits Chanteurs à la Croix Potencées à Toulouse. Le coupable, laïc en responsabilité dans l'église<sup>1</sup>, venait d'être condamné à 5 ans de prison dont 2 avec sursis et 5 ans de suivi socio-judiciaire. Nous écrivions cela : « Seule la vérité fait grandir, elle rend libre. Les victimes n'ont pas à avoir honte des actes pervers subis. La honte n'est pas pour elles, mais pour le coupable. Et pourquoi même n'y aurait-il pas une certaine fierté à dénoncer ? La fierté tout simplement du devoir accompli<sup>2</sup>... ». Nous écrivions aussi à propos de l'Eglise « il nous semble que ce sont eux les vrais responsables... Une seule pensée les a animés la renommée de l'Eglise... ». Malheureusement cela est toujours vrai ! La particularité de ces affaires de pédophilie ayant lieu dans le cadre de l'Eglise est que pour les victimes et leurs familles la souffrance est double. Il y a l'abus bien sûr mais aussi la souffrance née du silence des responsables de l'Eglise et de leur fuite devant leurs responsabilités. Il ne faut pas imaginer que cette deuxième souffrance est moindre que la première et cela rares sont les membres du clergé qui l'admettent. En effet la plupart des prêtres et des évêques préfèrent nier l'existence de cette deuxième souffrance. C'est pour cette raison que nous comprenons parfaitement que vous ayez porté plainte contre le cardinal Barbarin et d'autres. Courage et bravo pour votre action !<sup>3</sup>

(1) Plutôt : « en intérim dans une association de type "loi 1901" ».

(2) Et la fierté d'avoir enfoncé une victime ?

(3) Véronique Pradel n'a pas eu le courage de porter plainte contre l'Eglise. Il était bien plus facile de taper sur une victime.

## Récit de monsieur Bertrand Ollé, le vendredi 25 mars 2016, à 14 h 30 dans mon bureau à l'archevêché.

*Hervé Gagnard, Vicaire général*

Je suis rentré à la manécanterie des petits chanteurs à la croix potencée en 1982. J'avais 9 ans, ma famille était de la paroisse de Saint-Etienne de Toulouse (Cathédrale). Mes parents m'avaient trouvé des dispositions pour la musique et le chant. Je suis donc entré au conservatoire et ai complété ma formation chez les « petits chanteurs » considérée comme la maîtrise de la cathédrale de Toulouse.

Le cursus commence par une période probatoire d'un an durant laquelle je suis aspirant : je participe aux répétitions mais pas aux concerts, aux messes, ni aux tournées. Ensuite, l'entrée comme membre de la maîtrise se fait par la prise d'aube, des promesses pour rester fidèle à l'esprit et aux valeurs de la manécanterie avec l'aide d'un parrain. J'apprends alors par mes camarades qu'il y aura aussi un bizutage, sorte de rite initiatique. Il consiste en une « mise à l'air » (version douce), c'est-à-dire la mise à nu du néophyte, par surprise, généralement en tournée, ou l'« attaque Mané » (rouage de coup). J'ai vécu pour ma part la version douce, d'autres m'ont raconté des scènes plus dures.

Dans la manécanterie, il y a notamment l'ensemble, ou le corps des ténors et basses composé d'une dizaine de garçons : 80 % de ces jeunes adultes se déclarent, à l'époque, ouvertement homosexuels, ils ont en moyenne une vingtaine d'années<sup>1</sup>.

La manécanterie est une institution plutôt fermée : les jeunes adultes ont grandi en faisant partie de la maîtrise depuis tout petit. Ils sont alors initiés aux usages de cet ensemble, de côté du chant comme celui des relations humaines.

A cette époque : le chef de chœur est Michel des Borderies<sup>2</sup>, il a 24 ans, on voit encore Denis Dupays.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> C'est une période de libéralisation des mœurs (élection de Mitterrand).

<sup>2</sup> **A chanté (1970-1976) et dirigé (1980-1987)**

<sup>3</sup> Chefs de chœur : **Abbé Georges Rey (1936-1976)** - Denis Dupays (1977-1979) - **Michel Rivière des Borderies (1980-1987)** - Yves Lequin (1987-1989) - François Terrieux (1989-1990) - David Godfroid (1990-1998) - Wilfried Busaall (1999-2003) - Bertrand Ollé (2003-2004)-

Quand je rentre à la manécanterie, on parle d'une affaire de mœurs étouffée<sup>4</sup> : en 1977, le chef de chœur Denis Dupays aurait été accusé de relations sexuelles avec des solistes. Beaucoup plus tard, Loïc\*<sup>5</sup>, qui est de mon âge, de confession juive, vivant en ce moment à Jérusalem, m'a raconté être allé chez Michel et Denis et avoir subi des jeux de nature sexuelle.

En 1983, en tournée à Murcie, en place public, je suis bizuté par des camarades de 13-14 ans. Ils me font subir la « mise à l'air », pantalon et slip ... Le chef de chœur, Michel des Borderies arrive. Le bizutage est stoppé mais rien n'est dit : pas de mots de consolation pour la victime, par de remontrances pour les auteurs.

Une dizaine d'année plus tard, je me souviens que le frère de [...] : Jean\*, ancien chanteur, malade sur le plan psychologique, s'est mis à insulter l'abbé Georges Rey dans le bus : « l'abbé salaud » disait-t-il. Donc quelque chose qui couvait.

Dans la même année, Je me retrouve logé avec un enfant âgé d'un an de plus que moi : Matthieu\*, qui décide cette nuit de m'apprendre à rouler des pelles, à genoux sur le lit. Cet épisode n'est pas un bon souvenir pour moi. D'ailleurs quand, quelques années plus tard (vers 1991, j'ai 18 ans), l'abbé Rey nous demande de l'accueillir pendant une tournée (il faisait du stop), ma réaction fut spontanément négative.

*[Matthieu\* avait été accueilli par l'abbé Georges Rey, chez lui, à Ramonville. Il y avait dans cette maison une famille également accueillie par l'abbé Georges Rey : la famille Godfroid<sup>6</sup>. Leurs deux enfants : David et Nicolas, sont entrés dans la manécanterie, David en est devenu aussi le chef de chœur. David me racontait que Jean\* prenait les douches avec l'abbé Rey. Ce fait, il me l'a révélé à l'occasion d'une tournée, David étant chef de chœur et moi dans le corps des basses.]*

---

Victoria Digon (2004-2007) -Peggy Pehau (2007-2009) -Luciano Bibiloni (2009-2013) -Tobias Sébastien Dreher (2013-2014) - Laetitia Toulouse (depuis 2014)

<sup>4</sup> DESNIER François (1971-1973;1978-1983) ; pourrait parler de cette époque.

<sup>5</sup> Loïc\* [...] ([dates]) <https://www.facebook.com/profile.php?id=...>

<sup>6</sup> David (1978-1988 ; chef de chœur : 1990-1998) et Nicolas GODFROID (1978-1988)

J'ai ensuite eu des contacts du même ordre avec des garçons plus âgés : Jan DEKKERS<sup>7</sup>, à plusieurs reprises alors que nous étions logés dans une famille, me demande de lui passer de la crème sur le corps et ensuite se met à me caresser le ventre, j'avais 13 ans il en avait 17. Un autre adulte, mon parrain Jacques VITAL<sup>8</sup>, trente ans, à plusieurs reprises alors que je dors dans la même chambre, se masturbe devant moi. A l'arrière d'une voiture, dans le bus, Arnaud\*<sup>9</sup>, de deux ans plus jeune que moi, plonge sa main dans mon slip et me masturbe. Dans un dortoir, il persuade mon filleul Olivier PERCIE DU SERT<sup>10</sup>, de son âge, de mettre mon sexe dans sa bouche. Tout cela c'est sans compter ce que les autres jeunes racontent. D'ailleurs, la manécanterie a sa réputation, les autres enfants des autres chœurs d'enfant parlent de nous comme étant « la mané des pédés ».

En 1996, je me souviens de la réaction de Mgr Collini au sujet de l'abbé Georges Rey. Nous étions venus avec Mr Édouard Laigneau, président, demander que l'abbé soit nommé prélat de sa sainteté à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire de la manécanterie. J'ai été surpris de la réaction très négative et épidermique de Mgr Collini au sujet de l'abbé : « il n'en est pas question ».

En 1987, changement de cadres, Dominique Leboucher assure quelques mois la direction de chœur, puis également son fils Jean-Louis. Finalement : Yves-Marie Lequin, dominicain, musicien, devient chef de chœur, assisté de deux séminaristes : Olivier Hoarau et Philippe Aldias (devenus prêtres). Marie-Claire Chansou, mère de Frédéric<sup>11</sup> qui a mon âge, devient la reine mère de la manécanterie, son éminence grise. Assesseur au tribunal pour enfants, elle a le souci des enfants : du moins dans les paroles, les mœurs semblent évoluer plus positivement. Jacques VITAL lui prête alors cette remarque : « heureusement que Michel est parti, il touchait les enfants ». Marie-Claire faisait partie de l'encadrement de toutes les tournées depuis 1980.

---

<sup>7</sup> DEKKERS Jan (1984-1986)

<sup>8</sup> VITAL Jacques (1978-1987 ; 1989-1991)

<sup>9</sup> Arnaud\* ([dates])

<sup>10</sup> PERCIE DU SERT Olivier (1985-1990), décédé accidentellement à 18 ans

<sup>11</sup> CHANSOU Frédéric (1980-1986 ; 1988-1994) et Benoît (1988-1989)



Selon le témoignage de **Pascal\***<sup>12</sup>, Yves Lequin a exhibé son sexe devant lui sous prétexte de piqûres, pendant les leçons de piano qu'il donnait chez Pascal\*. (*Edit.* : A l'Institut catholique.) J'ai cru comprendre d'ailleurs qu'il y aurait eu un conflit entre les parents de Pascal\* et Yves Lequin. D'après **Hélène Prieto-Reiss**, mère d'Emmanuel<sup>13</sup> dont je suis le parrain, sa fille Laure s'était inquiétée de voir une troupe scout de Bordeaux entre les mains d'Yves Lequin.

Il y a deux tournées : à Rome et en Pologne. Certaines mœurs n'ont pas forcément changé. En bus, Marie-Claire Chansou et **Hélène Prieto**, présente depuis 1985, sont là. Le voyage en bus est mouvementé. La traductrice polonaise s'offusque du comportement sexuel des ados dans le bus qui d'ailleurs adoptent des attitudes provocatrices en s'embrassant sur la bouche (Antoine\*<sup>14</sup>, et peut-être Marc\*<sup>15</sup>).

Vient ensuite une période plus calme : François TERRIEUX puis David GODFROID. François TERRIEUX est le dernier à gifler les enfants.



---

<sup>12</sup> Pascal\* ([dates])

<sup>13</sup> PRIETO Emmanuel (1985-1988)

<sup>14</sup> Antoine\* ([dates])

<sup>15</sup> Marc\* ([dates])

**Salle des Illustres du Capitole  
Hôtel de Ville de Toulouse**

Je tords la bouche pour m'entendre  
chanter avec mon oreille valide (à droite)

## **Lettre ouverte au Procureur de la République** de Toulouse

Monsieur, je lis avec stupeur et effroi par voie de presse que vous avez été saisi à mon sujet, ainsi qu'une avocate, alors que je ne suis coupable de rien. Je m'adresse alors à vous afin de protéger mes droits dans le cadre de la loi.

J'espère donc que vous poursuivrez la poignée de parents anonymes, qui prétendent parler au nom de tous les parents de la maîtrise, pour trouble à l'ordre public, dénonciation calomnieuse, ou une meilleure qualification des faits. La Direction du Théâtre vous confirmera qu'à la réunion d'information, les parents, passé l'effet de surprise, ont loué l'initiative de transparence et d'apaisement. Plusieurs d'entre eux m'ont serré la main avant de partir, tout en m'encourageant. Je trouve alors particulièrement détestable que ceux qui ont choisi de ne pas s'exprimer à ce moment-là, organisent un lynchage médiatique le lendemain en évoquant publiquement une condamnation passée, ruinant ainsi mon emploi déjà fragile en tant qu'intermittent du spectacle, et me causant d'autres préjudices que je vous pourrais vous exposer.

J'espère aussi que vous poursuivrez en diffamation ceux des journalistes qui, en me traitant de "pédophile" sans autre précision, laissent ainsi entendre que j'ai été un criminel violeur d'enfants, alors que j'ai été condamné pour des faits délictueux, qui gonflent le nombre de victimes à 12 maintenant, qui font d'un simple choriste un directeur ou chef de chœur, qui omettent aussi de parler de mes aveux publics, des demandes publiques de pardon, des non-lieux obtenus, de la négation par le Parquet de mon propre statut de victime, taxé de "stratégie de défense", de la sévérité du traitement du prévenu et du jugement par rapport aux autres juridictions dans des affaires similaires. La liste n'est pas exhaustive et varie selon les médias et les heures, à cause des mises à jours. Cependant, cet état de fait persiste sur plusieurs sites internet d'information institutionnelle depuis plus de 10 ans. Fort heureusement, ma collectivité est passée outre et, c'est la seule, a accepté de me donner un emploi, à ma grande reconnaissance. Or je peux vous affirmer que le journaliste qui m'a interrogé hier, et informé tous les médias, n'a pas tenu compte des informations que je lui ai données, pourtant précises.

J'espère ensuite que vous poursuivrez le groupe La Dépêche du Midi et Google dans le cadre de l'arrêt européen sur le déréférencement. Chacun

a refusé mes demandes, et nous en voyons aujourd'hui les conséquences : des sources erronées, incomplètes mais sensibles, voire tabou, conduisent les personnes qui s'y informent aux abus précités. Or je n'ai jamais eu de statut public justifiant qu'on expose mon nom dans les médias sans droit à l'oubli, mais je constate que de plus en plus de médias, sous couvert du droit à l'information, gagnent de l'argent sur mon nom et, bien sûr, sans mon accord.

J'aimerais enfin que vous puissiez poursuivre l'avocate de l'Enfant bleu qui, sans connaître le dossier, sans reconnaître un enfant maltraité devenu adulte, confondant la simple présence avec un "travail avec" des mineurs, est invitée sur une antenne radio pour parler de moi, alors que je ne l'ai pas mandatée pour parler de mon enfance. Il est vrai que la voix du petit soliste de la chorale catholique, celui dont on mettait la photo sur l'affiche des concerts, cette voix-là n'a encore jamais été entendue, mais elle a été et est encore balayée, méprisée. Or cette Institution, qui existe toujours, n'a jamais eu un mot pour moi ni mes camarades de l'époque, alors qu'elle a continué à vendre des enregistrements avec ma voix, mon nom.

Soyez assuré, Monsieur le Procureur, que je mène ma vie dans le strict respect de tous les mineurs et m'efforce de respecter toutes les lois qui me sont connues. J'espère que vous aurez à cœur de me protéger et de garantir mes droits au sein de la société, dans laquelle j'aspire à vivre à nouveau librement et pleinement, comme c'était le cas avant mes 10 ans. J'ai appris depuis à dire non, et c'est à ce titre que je vous implore de me défendre contre toute personne qui voudrait m'imposer sa loi en dehors de celles de la République. Enfin je vous demande d'excuser par avance toute offense qui, si elle était avérée dans cette lettre, serait à considérer comme une maladresse de ma part.

Dans l'espoir d'un accueil bienveillant de ma demande de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, mes salutations respectueuses.

Vous me permettrez de ne pas apposer mon nom sur cette lettre, puisqu'il vous est connu.

Lettre adressée à 4 sites d'information, probablement censurée sur le nombre.

#seulfaceaulynchage, samedi 17 mars 2018.  
[http://neep.free.fr/Lettre\\_Ouverte\\_Procureur\\_2018.html](http://neep.free.fr/Lettre_Ouverte_Procureur_2018.html)

## **Mél de dénonciation du harcèlement professionnel**

**Objet:** Harcèlement sur le lieu du travail

**Date:** 20 avril 2018 à 11h18

**A:** *mon employeur au Capitole*

**Cc:** *l'administration du Capitole,  
l'élu en charge du Capitole,  
le maire*

**CCi:** *avocats, syndicat*

Monsieur le Directeur,

Suite à nos différents entretiens, je vous confirme par écrit le harcèlement dont je fais l'objet depuis 2013 sur mon lieu de travail, de la part de plusieurs de mes collègues choristes, et ce en raison de mes orientations sexuelles supposées et suite à ma condamnation rendue publique une première fois en 2007.

J'ai fait mes débuts en tant que chanteur à l'opéra du Capitole en 1983 à l'âge de 10 ans, dans la production de Carmen à la Halle aux Grains. Adulte, j'ai été choriste supplémentaire basse de 1994 à 1997, puis en 2002 et 2003, sans qu'aucun problème n'ait jamais été soulevé d'aucune sorte. Après les différentes médiatisations judiciaires, la direction, par un geste généreux en 2013, a permis ma réinsertion en me proposant à nouveau de participer aux productions en tant que choriste. Aucun reproche ne m'a été fait officiellement, et j'ai toujours eu à cœur de remplir mon rôle de choriste de façon professionnelle.

Pour autant, à mon retour en 2013 sur les productions, plusieurs choristes m'ont fait sentir que je n'étais pas le bienvenu, au

moyen de raclements de gorge désapprobateurs et remarques désobligeantes dans mon dos, petits coups d'épaule, légères bousculades dans l'escalier et les coulisses, un manteau que l'on défait sur votre tête lorsque l'on est sur les gradins du dessus en répétition, etc. Je peux citer dans ces cas précis les noms d'Emile\*, ancien gendarme, et Pierre-Antoine\*, comme moi ancien Petit Chanteur à la Croix Potencée et semble-t-il aujourd'hui délégué du chœur. Je m'en suis ouvert à plusieurs de mes collègues qui, comme moi, trouvent ces agissements enfantins et déplacés.

Cependant, ces agissements n'ont jamais cessé et ont même empiré jusqu'à atteindre le point culminant et "hystérique", selon un mot employé, dont vous avez été témoin en ce mois de mars 2018 pour la production de Carmen à laquelle je devais participer. Ils ont eu pour effet de nuire à la fois à mon état de santé et à ma carrière, par de nouvelles publications médiatiques diffamatoires, entraînant la déclaration ci-jointe d'un accident de travail (sans arrêt) par mon médecin traitant. (Je peux ajouter que par voie de conséquence de cette nouvelle médiatisation, j'ai été victime d'une agression physique le 30 mars, en journée dans un jardin public — ce qui m'a empêché de vous écrire plus tôt.) Le but avoué de ces collègues est clairement de m'interdire toute production en présence d'enfants de la Maîtrise du Capitole, alors qu'aucune interdiction à mon encontre ne s'y oppose. Dois-je rappeler que, par l'invocation de cette supposée interdiction, je n'ai pu participer à de telles productions en 2015, ce qui a résulté en la perte de mon "statut" d'intermittent.

A ma demande, pour défendre ma position, j'ai pu rencontrer les délégués du chœur séparément : Carlos Perez-Mansilla, puis Gwendoline\*. C'est alors que j'ai découvert le lien marital qui unissait ces deux délégués : Mme [...] a été extrêmement véhémement et agressive à mon égard, en présence de Sylvie\* puis de son époux. Elle a d'ailleurs souhaité que nous parlions devant les autres, en haut des marches de la cour de la rue Roquelaine, alors que d'habitude, chacun choisit un lieu à l'écart

et fermé pour discuter de ce sujet. Ces trois personnes ne m'ont laissé que de très rares moments pour m'exprimer, imposant leurs vues et celle du chœur qu'ils représentent. Ils m'ont refusé la possibilité de m'adresser à l'ensemble du chœur d'adultes, ainsi que M. Perez-Mansilla, qui préférerait me donner son avis personnel également.

J'ai alors appris qu'ils avaient demandé, pour les productions de Carmen et Macbeth actuelles, des mesures coercitives extraordinaires aux fins de m'imposer leur surveillance : mon déplacement de la loge des supplémentaires dans celle des titulaires (sans doute pour être entouré de gardiens), l'aménagement de la mise en scène afin que je sois loin de tout enfant (car le public ne verrait sans doute pas tout acte malveillant sur un enfant de ma part ?), et d'autres mesures que je me suis empressé d'oublier, sans doute parce que les deux premières m'étaient déjà parfaitement odieuses.

Certains choristes, pour justifier leur état d'esprit, me confient les abus et viols dont ils auraient été victimes enfant. Comme ils n'écoutent pas et qu'ils veulent m'imposer leur point de vue, en plus de leur souffrance, je n'ai pas l'occasion de leur dire que je n'ai pas été leur bourreau, que je ne peux en être comptable, que je ne suis pas un bouc émissaire de leurs souffrances. M. [...] m'a dit explicitement, sur les marches et devant plusieurs personnes : "Tu es malade.", et d'autres leçons que je me refuse à rapporter ici. Il fait également l'amalgame avec l'affaire Bertrand Cantat, qui pour mon malheur est concomitante dans le temps, le prénom et le métier exercé : "Imagine un assassin qui viendrait chanter dans le chœur." Sylvie\* justifie l'action des mères de maîtresien (dont elle fait partie) qui ont prévenu les journaux, car "les femmes ressentent l'amour de leur enfant dans leurs tripes" ; je me suis senti insulté en tant qu'homme et père, de ne pas être présumé capable de ressentir moi aussi l'amour de mes enfants dans mes tripes... Il me semble également que c'est une tentative de justification des crimes passionnels.

Je dénonce particulièrement le comportement regrettable de deux choristes qui m'a à la fois heurté et bouleversé, lors de l'unique répétition qui a eu lieu le mercredi 14 mars avec les maîtrisiens à la Brique rouge. Soucieux de ne pas imposer ma présence inutilement, je suis arrivé quelques minutes seulement avant le début de la répétition, lorsque presque tout le monde était en place. J'ai alors remarqué que plusieurs maîtrisiens me dévisageaient avec insistance et intérêt, ce qui m'a fait prendre conscience subitement que des parents avaient informés leurs enfants mineurs de mon passé judiciaire, sans mon consentement, me laissant un sentiment de trahison. En effet, les éléments que j'avais donnés en réunion à des adultes, en toute confiance, n'avaient pas vocation à être divulguées sans discernement, et éventuellement à des camarades de mes propres enfants, que moi et mon épouse avons réussi à épargner jusqu'à présent. Un peu sonné, je me dirige vers une place disponible dans le pupitre des basses, qui se trouve à proximité d'une partie des maîtrisiens. (Or il y a environ 70 adultes dans la pièce, dont une dizaine qui regardent en direction des 80 (environ) choristes assis.) La basse Samuel\*, assis en bout de rang, se lève alors pour m'inviter à passer dans le rang, et m'asseoir aux places disponibles de l'autre côté. Malheureusement, ces places sont au milieu des barytons, et comme je suis sourd de l'oreille gauche (je suis ainsi RQTH, ce handicap est reconnu), je ne peux me placer à la droite de mon pupitre. Ce n'est donc pas un geste militant, comme j'ai pu l'entendre dire, notamment de la part de M. [...], à voix haute en fin de répétition, devant plusieurs choristes encore présents. Une fois que je suis assis, à côté donc d'une maîtrisienne, âgée d'environ 14 ans, il insiste : "Veux-tu qu'on change de place ?" Je lui réponds que je n'en vois pas la nécessité pour le moment, que tout va bien. Encore sous le coup de la surprise, je ressens la gêne que M. [...] installe, mais je ne peux lui dire sur le moment que je ne suis pas lépreux, ni contagieux... C'est à ce moment-là que Sylvie\*, qui se trouve être aussi la mère de la jeune fille assise à côté de moi, vient la chercher, la prend par la main pour la changer de place, devant tout le monde, enfants et adultes.

Certains choristes m'ont fait part de leur malaise à la vue de cette humiliation, une choriste en avait "le ventre noué". J'ai fait part ultérieurement à Mme Bertrand de mon exaspération : je lui ai reproché explicitement d'avoir alors envoyé un signal catastrophique aux enfants (mais aussi aux adultes) de ma supposée dangerosité, sur laquelle la justice a pourtant toujours statué par la négative, et ce depuis 14 ans de procédures.

C'est ainsi que le lendemain (jeudi 15 mars), j'étais jeté en pâture dans les journaux parus le surlendemain (vendredi 16 mars vers midi sur internet, mais sans avoir la parole ni la possibilité de défendre mon honneur, ma carrière, la vérité, etc. alors que par mon prénom et mon initiale, je suis parfaitement identifiable), afin de forcer le Maire de Toulouse et la Justice (par la saisine publique du Procureur et d'au moins un avocat) à me retirer mon emploi d'artiste lyrique. Les pressions des collègues continuent cependant avant, pendant et après les répétitions, certains se plaignant à la régie des chœurs, d'autres se faisant le porte-parole de sentiments des uns et des autres à mon égard. Justine\*, me prenant à part au nom du chef de chœur pendant la pause, en vient à me secouer littéralement et physiquement afin de m'imposer son point de vue (toujours à travers sa souffrance de petite fille abusée), tout en brandissant la menace du dernier contrat, que tout interrompt redoute absolument. J'ai de la peine à abréger l'entretien, à tel point que nous revenons en retard en répétition. Les raclements de gorges et autres brimades n'ont jamais été aussi nombreuses, mais viennent de la part des mêmes personnes déjà citées. M. [...] a justifié ces agissements, car j'aurais dû, selon lui : "présenter des excuses aux parents présents à la réunion". Après 35 ans d'abus continus de la part des adultes et responsables de mon entourage, j'ai trouvé la force de lui dire non, sans pour autant qu'il l'entende. La régie et la direction font preuve de bienveillance en m'invitant à la prudence, mais ce vendredi 16 mars, sans savoir que les journaux sont déjà parus, je sais bien, par expérience, que j'ai déjà perdu la partie... En effet, Mmes [...] et [...] m'adressent un salut souriant, que je rejette en argumentant : la première lance



"je ne m'en occupe plus", la seconde va se plaindre à hauts cris au chef de chœur, dans la cour de Roquelaine.

Je ne reprends pas ici le dénouement de cette journée, que vous connaissez et dont les journaux se sont fait l'écho par une mise à jour vers 17h sur leurs sites internet. J'ai donc accepté de rester chez moi, pour Carmen et même pour Macbeth, puisqu'il faut apaiser les tensions (!), alors même qu'un seul enfant soliste figure au "casting". Je ne sais donc pas si des mesures ont été prises contre ces personnes. Or si je suis à même de comprendre les enjeux d'un bras de fer entre les choristes et la direction (au sens large), je ne peux me résoudre à en subir les conséquences, ni être la cible d'agissements illégaux et destructeurs de la part de mes collègues professionnels. Croyez bien que je suis peiné de vous affliger le récit de ces abominations, et que je ne vous livre qu'à grand peine et regret mes sentiments personnels dans un courrier dont je n'ai relu que les grandes lignes — tant cela m'est pénible.

Au-delà des mesures que vous avez déjà bien voulu prendre, j'espère ainsi seulement vous aider à me permettre de continuer à exercer mon art dans ma ville natale. Car Toulouse est bien le seul endroit aujourd'hui qui m'accepte, et ce malgré l'image désastreuse renvoyée par les articles de La Dépêche du Midi, à travers le référencement Google sur mon nom, ce qui m'empêche tout déménagement en un lieu où je serais inconnu.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur, de ma sincère reconnaissance.





Monsieur Bertrand OLLÉ  
*adresse*  
31000 TOULOUSE  
FRANCE

Ss Sainteté François  
00120 CITÉ DU VATICAN

Toulouse, le mercredi 30 mai 2018.

Très Saint-Père,

Humble pécheur mais sincère confirmé, père de famille, je m'adresse à vous en désespoir de cause.

Né à Toulouse en 1973 sur la paroisse cathédrale Saint-Etienne, issu de familles commingeoise et toulousaine, descendant des comtes de Comminges, des comtes de Soule, des comtes de Toulouse et des rois d'Aragon, je fus baptisé très jeune, avec pour parrain mon bien-aimé oncle [...], et pour marraine une cousine de mon père, [...]. Je reçus ma première communion des mains du regretté Père Raymond Palacin que j'aimais beaucoup et qui m'aimait aussi. A 15 ans, je demandai et reçus le sacrement de confirmation des mains de Mgr André Collini, dans la chapelle Sainte-Anne qui jouxte la cathédrale, et choisis comme parrain [...], maîtrisien comme moi à l'époque, mais dont je n'ai plus eu de nouvelles ensuite.

En effet, j'intégrai à 9 ans la maîtrise de la cathédrale, appelée alors manécanterie des Petits Chanteurs à la croix potencée, que nous appelions "la Mané". Elle fut fondée en 1936 à la demande du Cardinal Jules-Géraud Saliège, par l'abbé Georges Rey que j'aimais beaucoup et qui m'aimait également. J'affirme que je n'ai rien à lui reprocher personnellement, mais je dois dire qu'une fois entré dans cette communauté, j'y ai perdu

mon innocence, ainsi que nombre de mes camarades. Par voie de conséquence, j'en ai aussi perdu ma liberté, pas tout à fait retrouvée à ce jour mais, de toute la communauté, j'ai été le seul pénalisé. J'ai donc demandé à la cellule d'écoute du diocèse de Toulouse, vers la fin de l'année 2017, à déposer le fardeau des souffrances vécues lorsque j'étais enfant. Comme elles sont toujours vives, comme elles furent le plus intenses entre 10 et 15 ans, permettez-moi, Saint-Père, de ne pas les coucher par écrit à nouveau.

A l'âge adulte, j'ai quitté Toulouse pour étudier au Canada anglophone, et une fois mon diplôme d'ingénieur en électrotechnique obtenu, travailler à Paris. Les JMJ de 1996 m'ont permis de rencontrer [...], que j'ai demandée pour épouse et qui nous a donné 3 enfants prénommés [...], [...] et [...]. Elle est issue d'une famille dont des ancêtres croisés se sont illustrés à Damiette, et où les garçons portent encore ce lieu en mémoire en guise de prénom. J'ai amené ma fiancée à Toulouse pour le mariage, contrairement aux usages familiaux. Une messe fut alors concélébrée en grandes pompes à l'Insigne Basilique Saint-Sernin le 5 mai 2001, par l'abbé François Jugla recteur, mon ami l'abbé Daniel Saphy vicaire, le grand-oncle de mon beau-frère l'abbé Marcel Baurier et l'abbé Georges Rey, qui reçut l'échange de nos consentements. Toute la Mané, les actuels et les anciens, chantaient la louange du Seigneur, mon professeur tenait le grand orgue et enregistrait la messe à mon intention, mes collègues carillonneurs me remplaçaient au clocher.

Cependant, après m'être porté seul dans le secret de mes souffrances pendant 19 ans, résistant à grand peine contre l'offre homosexuelle lancinante et omniprésente à la Mané (de 7 à 77 ans) dans les tournées, stages et week-ends, cette victoire de mon affirmation hétérosexuelle s'est soldée par une lourde dépression un mois plus tard, dont je pense n'être sorti qu'en 2015, 15 ans après. Ainsi fragilisé, et souhaitant fonder un foyer en

province, nous nous sommes établis à Toulouse. La Mané, reconnaissante des services rendus, a pensé bien faire en m'accueillant à nouveau. Mais le climat auquel j'avais hélas ! participé était toujours malsain, et m'y replonger alors que mes forces psychiques étaient diminuées, m'a précipité vers d'autres fautes encore. Je fus alors arrêté en décembre 2004, au moment où je proposais de remplacer le chef qui venait d'être remercié en novembre 2003. Je pensais ainsi réaliser à 31 ans, un rêve d'enfant soliste, puis organiste et déjà même une fois : chef de chœur par intérim, à l'âge de 18 ans en 1991. Nous en plaisantions avec l'abbé fondateur : j'étais passé par tous les pupitres (de soprano à basse), tous les postes (soliste, organiste, assistant, chef) sauf : celui de fondateur... Il avait rejoint la maison du Père, l'année précédente, le jour précis de la naissance de [...], notre premier enfant, le [...] 2003.

Sans diminuer mes fautes commises sur mes camarades mineurs, je ne me résigne pas que l'on me traite comme un criminel, un « pédophile », moi simple (et ancien) délinquant. Si j'ai d'abord niées ces fautes, je les ai avouées à la barre et en public. C'est alors le moment que j'ai choisi pour révéler ce que je j'avais vécu moi-même de plus intime, et qui me touchait au plus profond de mon être. Je le révélais au monde, à ma famille présente dans mon dos, comme une mise à nu en public devant mes parents. Mais je n'ai pas été entendu, ni cru pour autant : la vice-procureur Brigitte Lanfranchi, se disant protecteur des enfants abusés, a proféré publiquement : « Vous n'êtes pas dépressif. Vous n'avez pas été victime : c'est une stratégie de défense ! »... Abasourdi, une nouvelle fois abandonné un adulte, en l'occurrence dépositaire de l'autorité suprême, je n'avais plus qu'à me laisser encore écraser par les autres. Parmi ceux-là, encore des enfants (se plaignant abusivement, mêlés aux véritables victimes). J'allais retourner encore 2 fois en prison, alors que mon casier judiciaire était vierge

(mes codétenus appellent cela un « primaire »). J'effectuai un total de 19 mois d'incarcération (alors que les crimes du fondateur des Petits Chanteurs d'Aix-en-Provence, furent punis un peu plus tard de 6 mois avec sursis pour plusieurs viols), suivis de 6 mois de port d'un bracelet électronique, de 5 ans de suivi socio-judiciaire, et d'un fichage que je comprends aujourd'hui être à perpétuité... La sévérité d'une telle peine indique que j'ai payé pour tous les actes étouffés des décennies précédentes : je paie donc pour mes propres bourreaux...

Pour ces fautes, j'ai demandé et reçu le sacrement de réconciliation. J'ai sincèrement cru que je devenais un homme nouveau et libéré de toute faute. Malheureusement, la société et la communauté chrétienne ne l'entendent pas ainsi. La société américaine Google relaie ainsi depuis 2007 des articles avec mon nom et ma photo, ce qui m'empêche de travailler en dehors de ma ville natale : Toulouse est désormais pour moi une prison à ciel ouvert. Les communautés paroissiales de la cathédrale et de la basilique me rejettent également. A la cathédrale, où l'on se souvient m'avoir laissé grandir dans le malheur, tout en ayant couvert les scandales à répétition, paroissiens et responsables ont envoyé un émissaire chez moi pour me demander de ne plus venir à l'église St-Etienne. Des amis m'ont rapporté que le diacre permanent prévient les nouveaux paroissiens de mes fautes passées. Aucun évêque, ni Emile Marcus, ni Robert Le Gall, n'a jamais répondu à mes demandes d'audience.

Nous avons donc placé nos enfants au catéchisme de la basilique. Hélas ! en 2014, c'est mon fils [...], alors âgé de 10 ans, que l'on a attaqué pour m'atteindre : les catéchistes et le recteur de la basilique St-Sernin l'ont formellement accusé d'agression sexuelle sur un camarade dans l'église ; six mois après, à leur tour, les scouts de France de la cathédrale, auxquels mon épouse l'avait confié, l'ont accusé de même, bien après le retour d'un camp d'une nuit. Les deux fois, les services sociaux

saisis menaient une enquête, diligentaient des expertises psychologiques, provoquaient la convocation de la famille entière au commissariat, sans aucune mise en cause au final, ni de notre enfant, ni de moi-même. Pourtant le mal a bien été fait : nos enfants ont été exclus des scouts, sa sœur et son frère en ont voulu à [...]. Il se trouve donc que 32 ans après, la même communauté chrétienne a reproduit des actes mauvais sur mon fils, heureusement uniquement de nature psychologique, quand je vivais bien pire au même âge et au même endroit. A ce jour, aucun adulte (prêtre, chef scout, policier, psychologue, avocat, juge, etc.) n'a rappelé [...], maintenant âgé de 14 ans, pour lui dire qu'il était, qu'il est toujours par deux fois innocent, pour lui demander humblement et sincèrement pardon pour le mal qu'on lui a fait, ainsi qu'à sa sœur et son frère. Vous serez heureux d'apprendre, Saint-Père, que [...] a gardé comme chaste ami le camarade en question, et que mon épouse et moi-même sommes toujours liés d'amitié avec ses parents.

A l'issue de ces deux nouvelles épreuves tant inattendues qu'extraordinaires, j'ai exprimé le désir de venir vous rencontrer au Vatican. C'était à la Noël, et je me rappelais qu'en 1987, en 1999 aussi, nous étions à Rome et au Vatican pour un congrès international *Pueri Cantores*. Mais la Justice a été saisie et s'est opposée à ma sortie du territoire. [...]

Certes l'année suivante en 2015, le recteur de la basilique, l'abbé Vincent Gallois, m'a tendu charitablement et ostensiblement la main, en me demandant de diriger bénévolement la chorale paroissiale. Pour cela, je l'ai assuré de mon éternelle reconnaissance. Plein de bonne volonté, j'ai amené les choristes à évoluer : les « Chœurs de Saint-Sernin » ont pu exécuter une première messe du Grand Répertoire, celle dite « aux chapelles » de Charles Gounod. Malheureusement, quelques malfaisants, qui avaient déjà obtenu ma destitution de la fonction de carillonneur,

obtinrent mon éviction de cette charge, sans raison précise ni valable, après 18 mois de bons et loyaux services.

Professionnellement, j'ai aussi dû me résoudre à ne plus pouvoir travailler comme ingénieur informaticien, en 2012 après 11 ans d'activité. J'ai donc repris mon métier secondaire de musicien, celui-là même que la Maîtrise m'a appris, et que j'exerçais avant d'être ingénieur. Ma collectivité m'a ainsi repris à l'opéra de Toulouse en 2013, le Théâtre du Capitole. Plusieurs artistes du chœur, parmi lesquels trois étaient en 1982 à la Mané, plus âgés que moi, m'ont signifié leur désapprobation et (re)commencé une sourde persécution. Ils sont arrivés à leur fin cette année 2018 : prétextant de la présence d'enfants de la Maîtrise du Capitole sur la production de Carmen, ils ont exercé un chantage auprès de la direction, excité les parents de ces maîtrisiens, interpellé publiquement le Maire et le Procureur de Toulouse dans cinq journaux (y compris nationaux), ainsi que des avocats, afin que je sois écarté de mon emploi. Enfin cette nouvelle exposition médiatique, 10 ans après les précédentes, m'a valu une agression dans un jardin public du centre-ville, 14 jours après, nécessitant une hospitalisation dont je suis encore convalescent.

Ainsi ma deuxième carrière est ruinée, et je serai sans doute bientôt sans aucune ressource. Alors que je n'ai pas commis de faute majeure depuis 14 ans, ce qui m'aurait assurément valu d'être objectivement et publiquement inquiété, sinon incarcéré, me voilà renvoyé chez moi, à pleurer dans mon coin comme lorsque j'avais 10 ans. Ni police ni justice ne me défendent, et je peine à obtenir un droit de réponse dans les journaux.

Puis-je alors vous de prier, Très Saint-Père, de bien vouloir vous pencher sur la Maîtrise de la Cathédrale de Toulouse, afin qu'elle demande publiquement pardon pour les crimes et délits commis par le passé ? Nous sommes nombreux à en souffrir, encore aujourd'hui alors que nous

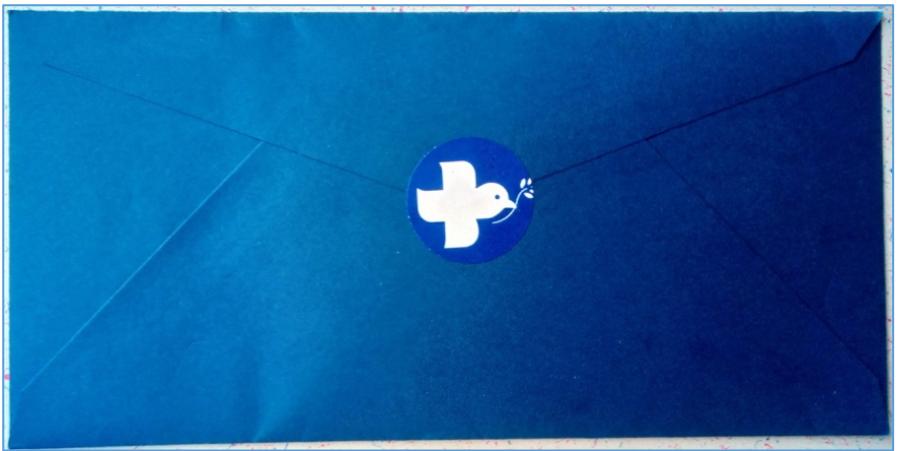
sommes adultes. Un tel signal nous serait un premier réconfort. Ensuite, la démission de personnes fautives, aujourd'hui déplacées, pourrait être un espoir de salut pour les enfants actuels placés sous leur responsabilité. Pourriez-vous également, Votre Sainteté, porter dans vos prières ceux de nos camarades qui n'ont pas supporté cette vie, et plus spécialement, mon ami qui a quitté notre religion, notre pays, pour vivre à Jérusalem dans la religion de son père ?

Maintenant, c'est au tour de [...], notre benjamin âgé de 11 ans, de faire ce samedi, sa profession de foi. Le collègue [...] a choisi la cathédrale pour cela, et cela constitue pour moi une véritable épreuve. Me sentant aujourd'hui excommunié de fait, c'est-à-dire sans communauté qui m'accueille, qui nous accueille en famille, je n'arrive plus à être en communion dans ma paroisse, dans ma ville natales. Il me reste bien quelques frères chrétiens à qui je peux me confier, mais cela est dérisoire pour nourrir et faire vivre une foi restée vivace.

Je vous demande enfin très humblement, Très Saint-Père, tout en pleurant au moment où j'écris au ralenti ces mots, de bien vouloir m'accorder votre bénédiction, afin qu'elle m'apporte un peu de répit, de force et d'espoir, au moment de continuer cette traversée du désert qui me fut imposée il y a 35 ans maintenant.

*Sit nomen domini benedictum.*

Bertrand OLLÉ





M. Bertrand OLLÉ  
*adresse*

M<sup>me</sup> Delphine Ernotte Cunci  
France Télévisions  
7, Esplanade Henri de France  
75015 PARIS

Toulouse, le 7 juin 2018

Madame,

Suite à la parution d'un ou plusieurs articles à mon sujet dans votre édition sur internet, en date du vendredi 16 mars 2018, je vous demande de publier sous 3 jours la communication ci-après dans le cadre du **droit de réponse**, tel qu'il est prévu dans l'article n°13 de la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

En effet, ce droit de réponse est prévu pour « toute personne nommée ou désignée », or il apparaît que je suis clairement et précisément désigné. En tenant compte de la longueur moyenne de vos lignes dans le dernier article paru, ma réponse est d'une longueur sinon équivalente à celle des articles cumulés, du moins cette longueur est-elle en deçà des 50 lignes minimum garantis par la loi. Vous pourrez y apposer la signature suivante : « Bertrand Ollé ».

Je souhaite également exercer un droit de réponse audio, en réaction à l'intervention de Caroline Rémond, avocate de l'association Enfant Bleu, invitée du Grand Journal de 18h le même jour.

A défaut, je me verrais dans la nécessité d'agir en référé et de demander réparation pour le préjudice subi.

Restant toujours disponible pour un débat public et en direct, je vous remercie par avance de bien vouloir accéder à cette demande, et dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Madame la Directrice de la publication,

Le 16 mars, vous avez donné la parole dans vos colonnes, à quelques personnes animées d'une crainte injustifiée à mon égard, alors que je m'étais présenté à elles avec la direction du Théâtre — il est vrai sous la pression de personnes mal intentionnées. Je rappelle que je travaillais en présence de 60 adultes et 20 enfants, sans contact ni responsabilité sur aucun d'entre eux, qui ne risquaient donc absolument rien de ma part. Les conséquences immédiates en ont été la perte de mon emploi de choriste sur les productions de Carmen et Macbeth à l'opéra (pourtant déjà exercé au même endroit et sans heurts respectivement aux âges de 10 et 23 ans), la ruine de ma carrière d'artiste lyrique et la dégradation de ma santé avec la sensation d'être enterré vivant. J'ai voulu répondre dans la foulée en postant un commentaire que seul Sud Radio n'a pas censuré. Le voici :

[http://neep.free.fr/Lettre\\_Ouverte\\_Procureur\\_2018.html](http://neep.free.fr/Lettre_Ouverte_Procureur_2018.html)

Je dois maintenant ajouter une conséquence pire que les précédentes : 14 jours après, cette nouvelle médiatisation calomnieuse m'a valu une agression physique dans un jardin public en centre-ville. En tant qu'intermittent, j'ai aussi perdu les revenus de captation générés par 2 productions (sans compter les revenus publicitaires des articles en ligne...).

Pourtant à ma connaissance, aucune recherche ni poursuite n'a été engagée, ni contre l'agresseur, ni contre les plaignants (presque tous anonymes). Peut-on encore parler de réinsertion, 8 ans après la reprise d'une activité, dont 5 ans à l'opéra de Toulouse sans aucun reproche ? De quel droit justifie-t-on le mal ainsi fait, même à un ancien condamné pourtant irréprochable depuis 15 ans ? J'ai ainsi dû m'y reprendre à quatre reprises, avant de pouvoir dénoncer ces faits odieux devant un officier de police, tant ma condition d'ancien condamné, donc sous-citoyen,

m'est sans cesse rappelée dans les différents commissariats. A la faveur des rencontres en province avec le gouvernement, j'ai voulu interpeller une ministre, sur ce sujet brûlant des discriminations à cause des orientations sexuelles supposées — sans réponse à ce jour du Secrétariat à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Mais personne ne veut voir l'enfant victime qui a grandi comme il a pu. Il est alors sans doute temps que l'Eglise, ou tout au moins la Maîtrise de la Cathédrale de Toulouse, demande pardon pour les crimes et délits commis sur moi et mes camarades dans les années 1970 et 1980. Ces faits ont déjà été dénoncés officiellement auprès de la cellule d'écoute du diocèse, sans effet bénéfique — ils sont adressés aujourd'hui au pape François, qui a réagi énergiquement au Chili, dans l'espoir de trouver enfin un réconfort.

Enfin, le référencement par Google, d'articles à charge de la Dépêche, m'interdit à perpétuité de travailler en dehors de ma ville, comme une prison à ciel ouvert. Or il semble que le récent RGPD n'ait rien prévu pour les anciens condamnés. Puissé-je accéder aujourd'hui à une vie normale et libre, celle-là même dont j'ai été privé à l'âge de 10 ans.

Bertrand Ollé



Support	Date - Heure	Màj	Auteur
France 3 Occitanie	16 mars 12h24	20h59	Fabrice Valery
France Soir	16 mars 13h31	14h01	La Rédaction
Sud Radio (+ tweet)	16 mars 14h00	17h46	Jérémy Jeantet
La Dépêche	16 mars 17h51	19h36	Jean Marc Le Scouarnec
Actu Toulouse	17 mars 13h19	?	Hugues-Olivier Dumez

## Affaires de mœurs dans le monde

*Informations brutes extraites de médias*

Il est temps d'écouter « l'écho du cri silencieux des petits » qui se sont retrouvés devant « des bourreaux » aux « cœurs anesthésiés par l'hypocrisie et le pouvoir ». « Nous avons parfois préféré l'indifférence de l'homme de la terre et le désir de protéger la réputation de l'Église et même la nôtre. Nous avons montré trop peu de miséricorde, et par conséquent nous récolterons la même chose », a souligné l'archevêque de Brisbane.

Vatican, février 2019, <http://actu.fr>

### Dans l'Église

- Mgr George Pell, Cardinal en Australie, Ministre n°3 du Vatican, viol de 2 enfants de chœur de 12 et 13 ans (dont 1 mort d'une overdose) : 6 ans de prison (mars 2019)
- Mgr Théodore McCarrick, Cardinal Arch. de Washington, coupable d'abus sexuels, renvoyé de l'état clérical (2019)
- Mgr Barbarin, Cardinal de Lyon, responsable du Père Preynat (procès 2018-2019)
- P. Mansour-Labaky, Liban, enfants en détresse (années '90, procès 2013)
- Nonce apostolique Luigi Ventura (public 2018) : agressions sexuelles sur 3 hommes entre 27 et 39 ans
- 2 prêtres enseignant au collège Canisius de Berlin, Allemagne (années '70-'80) et autres collègues jésuites à Hanovre, Bonn et St. Blasien.
- Irlande : 14 500 victimes de viols pendant 40 ans en orphelinats et écoles spécialisées. Démissions de 2 à 4 évêques en 2010.

- Etats-Unis : Mgr Bernard Law, Cardinal à Boston, a couvert des centaines de faits graves pendant de nombreuses années, déplaçant les prêtres (années '70). Démissionne (2002) : 4400 prêtres sont accusés (soit 4% des effectifs), 11 000 enfants sont victimes, 5 diocèses sont en faillite (San Diego en Californie, Davenport en Iowa, Portland en Oregon, Spokane dans l'État de Washington et Tucson en Arizona).
- Cahors : Mgr Camiade annonce le retrait du recteur de la cathédrale, le P. Ronan de Gouvello, à la messe de Noël 2018. Officiellement pour « manquements à ses engagements sacerdotaux ». Officieusement : bel homme, il a du succès auprès des femmes.

### **Chez les Petits Chanteurs (PCh)**

- Gérard Mouton, PCh Aix-en-Provence (appel en 2012) : six mois avec sursis pour plusieurs viols qu'il a reconnus sur plusieurs années. Disparu du site internet de *La Provence*
- Mgr Fernand Maillet, couvert en 1959 par De Gaulle à la demande du Cardinal Feltin, Archevêque de Paris (ballets bleus dans la résidence de vacances des PCh à la croix de bois)
- Johann Meier, Directeur de l'internat des PCh de Ratisbonne (Allemagne) : sévices à caractère sexuel. Mgr Georg Ratzinger, frère du pape Benoît XVI et chef de chœur de 1964 à 1994, dément l'avoir su, admet et regrette avoir administré des gifles à des élèves. Le metteur en scène et compositeur Franz Wittenbrink, pensionnaire de l'internat de Ratisbonne jusqu'en 1967, a témoigné dans le Spiegel, au sujet de ces abus sexuels commis sur plusieurs élèves : « Tout le monde était au courant. »

## **Dans le show-biz musical**

- Michael Jackson : enfant mignon battu par son père pour être soliste international. Adulte, cherche à vivre son enfance volée. Au tribunal, accusé, semble plus apeuré que coupable. Innocenté mais toujours conspué.
- Scamps Singers (Melun) : Gilles Savreux, 54 ans en 2008, fondateur et chef de chœur. Philippe (35 ans), Renaud (36 ans), Dominique (35 ans), mineurs au moment des faits. Accusés d'agressions sexuelles sur mineurs de 15 ans par ascendant ou personne ayant autorité (années '80). Viol avec plusieurs circonstances aggravantes, soupçons de bizutages sexuels des plus jeunes de la troupe. 8 ans de prison (déjà 30 ans en 2001 pour viols avec barbarie), 2 coaccusés acquittés, un 3<sup>e</sup> jugé par un tribunal pour enfants.

## **Dans le cinéma, la télévision, internet**

- Roman Polanski, réalisateur, accusé de 4 viols sur mineure aux Etats-Unis (1972-1977)
- Gilbert Rozon (Québec) : inculpé de viol (1979) en 2018
- Christian Quesada, meilleur candidat (193 émissions) des 12 Coups de Midi mis en examen et placé en détention pour détention et diffusion d'images pédopornographiques (27 mars 2019)
- Mike Lombardo, youtubeur de 30 ans : demande de photos à des mineures, 5 ans de prison en 2014
- Austin Jones, youtubeur de 24 ans : demande de vidéos à des mineures de 14 ans, arrêté en 2017



## Tableaux de synthèse

### Trahisons

T01	31 mar 2007	: entendu	: de la Vice-Procureur B. Lanfranchi : pas dépressif, pas victime
T02		: promesse:	de l'avocat Me Pierre Alfort : pas d'enfants à la barre
T03		: acte	: de M.-Cl. Chansou, ancienne Ass. au Tribunal pour Enfants : faux- témoignage surprise au procès
T04		: acte	: des parties civiles : pas de huis clos, nom et photo dans les journaux
T05	1 avr 2007	: acte	: de 3 juges à 1h du matin : mandat de dépôt (illégal, 2 mois et demi)
T06	mai? 2007	: entendu	: du juge Bastier : « <i>Vous avez fait un 3<sup>e</sup> enfant alors que vous saviez que vous alliez être condamné !</i> »
T07	5 fév 2008	: acte	: de 3 juges (dont Bastier) : malgré le réquisitoire couvrant la peine (4 ans dont 12 à 15 mois fermes) renvoyé en prison (5 ans dont 3 fermes)
T08	avr 2014	: acte	: du Caté et Parquet : signalement, accusation de notre enfant de 10 ans
T09	15 sep 2014	: acte	: du Procureur : rejet demande espacement Fijais à 1 an (pourtant blanchi des accusations sur mes propres enfants)
T10	6 jan 2015	: acte	: de JAP Vice-Présidente C. Biache, médecins : enfermements Purpan puis Beaupuy (4 <sup>e</sup> incarcération)
T11	jun 2018	: acte	: de 5 médias : pas de droit de réponse
T12	fév 2019	: acte	: des gendarmes de Luchon : pas de réaction et parti pris du voisin

## Harcèlements

- H01 : jalousie : intello
- H02 : enfants : Olé olé
- H03 : enfants : squelette
- H04 : enfants : bizutage d'adolescents
- H05 : enfants : binocleux
- H06 : religion : pas dans ma paroisse (2008? ; 2010 ; 2016 ; 2018)
- H07 : anonyme : insultes sur internet (été 2010)
- H08 : médias : pas de droit à l'oubli (déménag. en Provence, 2012)
- H09 : collègues : pas dans mon travail (Capitole, 2013)
- H10 : judiciaire : salaud ! (Serv. soc. psycho. JAP Parquet Police 2014)
- H11 : voisins : pas près de moi (Luchon et Toulouse, 2018-2019)

## Silence - Tais-toi

- s01 6 jan 2015 : Liberté : de Vice-Présidente JAP Biache et  
médecins : enfermement en hôpitaux
- s02 28 jan 2015 : Liberté : de Vice-Présidente JAP Corinne Biache :  
empêché d'aller à Rome
- s03 16 mar 2018 : Médias : du Correspondant de presse Fabrice  
Valéry : pas la parole, mon article
- s04 17 mar 2018 : Travail : du Délégué des Chœurs du Capitole :  
je suis malade et dois subir
- s05 18 mar 2018 : Médias : de 3 médias : censure de mes  
commentaires en ligne
- s06 jun 2018 : Médias : des Services juridiques de 5 médias :  
pas d'accès au droit de réponse



## Abandons

- a01 31 mar 2007 : dit : de la Vice-Procureur B. Lanfranchi : pas de bourreaux pour moi, ni poursuites
- a02 10 oct 2008 : acte : du Proc. : plainte pour faux-témoignage contre Marie-Claire Chansou remise en mains propres restée sans réponse
- a03 2011 : acte : des Prud'hommes : débouté en appel
- a01bis 14 mai 2012 : refus: du Juge d'instruction M.-C. Idiart (TGI de Paris) : refus d'informer (après 5 mois) contre la Fédération car faits prescrits
- a04 mai 2012 : acte : de la Cnil (après 5 mois) : impuissante, conseille de faire un procès
- a05 2 avr 2014 : écrit : à Députée C. Lemorton : droit à l'oubli
- a06 25 jul 2014 : acte : de Google : refus de désindexer 18 articles
- a07 30 sep 2014 : écrit : au Proc. : motivation pour la demande d'espacement Fijais de 6 mois à 1 an
- a08 20 mar 2015 : acte : du Parquet : aucune poursuite contre les faux-accusateurs de l'enfant\*
- a03bis 22 sep 2015 : acte : du Défenseur des droits : aucune action contre l'employeur *Folles Saisons*
- a03ter 18 nov 2015 : acte : du Contrôleur du travail D. Paquet : *id.*
- a04bis 22 déc 2015 : écrit : de la Cnil : refus, plainte clôturée
- a02bis 28 avr 2017 : écrit : de Francis Ginibre (*Ancien et Chevalier du fiel*) : refus de témoigner
- a09 17 mar 2018 : acte : du Maire et du Proc. de Toulouse : inaction contre le lynchage médiatique
- a09bis mar 2018 : dit : de M<sup>e</sup> Caroline Rémond, avocate *Enfant bleu* : principe de précaution
- a09ter 2018 : acte : de M<sup>e</sup> Laurent de Caunes : impuissance contre médias
- a05bis 17 mai 2018 : acte : du Gouvernement, Secrétaire d'Etat Marlène Schiappa : pas de réponse
- a09qua 2018 : acte : du syndicat CFE-CGC : inaction contre harcèlement professionnel
- a10 été 2018 : acte : de la Police : agresseur non recherché vs. agression chez moi, Noël 2014
- a11 2 jul 2018 : écrit : de la CPAM : classement sans suite de l'arrêt de travail

- a11bis 17 sep 2018 : écrit : de la CPAM : pas de visite médicale, clôture  
a11ter 8 oct 2018 : écrit : de la CPAM : refus de prise en charge d'un  
accident de travail  
a01ter oct 2018 : acte : du Proc. : plainte transmise par le Diocèse  
contre les bourreaux, sans effet  
a11qua 16 oct 2018 : acte : de la CPAM : recours déposé : sans réponse  
a10bis 2018 : dit : de M<sup>me</sup> Borde, Substitut du Procureur de  
St-Gaudens : saisissez le Juge  
a05ter 5 fév 2019 : acte : du Député Mickaël Nogal : 2° sans réponse  
a12 10 mar 2019 : dit : du Père Vincent Gallois : portez plainte!

## Agressions

- g001 avr? 1983 : des camarades de maîtrise : mise-à-l'air  
g002 déc? 1983 : de camarade de maîtrise (habitant chez l'Abbé) :  
« roulage de pelles »  
g0xx 1983-1988 : des camarades et adultes de maîtrise :  
autres sévices sexuels  
g050 déc? 2004 : du codétenu : en cellule, blessure à la tête  
g0xx 2004-2010 : des codétenus : en cellule, en promenade, etc.  
insultes, agressions, menaces  
g100 25 sep 2010 : de Fabrice Bastié (plus Jean-Marie Mazas,  
sacristain, et M. Vital) : menaces  
*Notre fils accusé d'agression sexuelle sur un camarade :*  
avr 2014 : du Catéchisme de la Paroisse S<sup>t</sup>-Sernin  
déc 2014 : des Scouts et Guides de France S<sup>t</sup>-Etienne  
g101 16 mar 2018 : des collègues et parents de maîtrisiens,  
journaliste : lynchage médiatique national  
g102 30 mar 2018 : d'un barbu en jogging : tabassage (TC + PC)  
g103 20 sep 2018 : de Jacques Rabasse, voisin de Luchon : insultes  
publiques, diffamation, incitation haine  
g104 21 déc 2018 : de M. Taranoff, voisin de Toulouse :  
menaces avec arme (objet contondant)  
g105 28 jan 2019 : de Jacques Rabasse : insultes, molestation,  
menaces avec arme (objet contondant)  
g106 14 mar 2019 : de M. Taranoff : menaces avec arme  
par destination (objet contondant)

## Chronologie

g001	avr? 1983	: acte	: des camarades maîtrise : mise-à-l'air
g002	déc? 1983	: acte	: de camarade maîtrise (habitant chez l'Abbé) : « roulage de pelles »
g0xx	1983-1988	: actes	: des camarades et adultes de maîtrise : autres sévices sexuels
.	6 déc 2004	: acte	: de la Police : garde à vue
.		: acte	: du Juge instruction Vice-Pdt Guichard : incarcération (2,5 mois)
g050	déc? 2004	: acte	: du codéteu : en cellule, blessure tête
g0xx	2004-2010	: actes	: des codétenus : cellule, promenade... insultes, agressions, menaces

*déc. 2004 – mars 2007* : *instruction*

---

	31 mars 2007		: <i>1<sup>er</sup> procès</i>
T01	31 mars 2007	: entendu	: de la Vice-Procureur B. Lanfranchi : pas dépressif, pas victime
a01		: dit	+ pas de bourreaux pour moi = pas de poursuites
T02		: promesse	: de l'avocat Me Pierre Alfort : pas d'enfants à la barre
T03		: acte	: de M.-Cl. Chansou, ancienne Assess. au Tribunal pour Enfants : faux-témoignage surprise au procès
T04		: acte	: des parties civiles : pas de huis clos, nom et photo dans les journaux
T05	1 avr 2007	: acte	: de 3 juges à 1h du matin : mandat de dépôt (illégal, 2 mois et demi)
T06	mai? 2007	: entendu	: du juge Bastier : « Vous avez fait un 3 <sup>e</sup> enfant alors que vous saviez que vous alliez être condamné ! »

*avr. 2007 – janv. 2008* : *appel*

---

	15 jan 2008		: <i>2<sup>e</sup> procès en appel</i>
T07	5 fév 2008	: acte	: de 3 juges (dont Bastier) : malgré le réquisitoire couvrant la peine (4 ans dont 12 à 15 mois fermes) renvoyé prison (5 ans, 3 fermes)

- . 7 fév 2008 : envie : au Procureur : brouillon de plainte contre Véronique Pradel-Igon
- . 28 avr 2008 : acte : de mon employeur : convocation entretien préalable au licenciement
- a02 10 oct 2008 : acte : du Proc. : plainte pour faux-témoignage contre Marie-Claire Chansou remise en mains propres restée sans réponse

---

2009

- . mar 2009 : espoirs : après la Cassation, requête en révision, puis CEDH

---

*juin 2009 – sept. 2010 (PSE mars 2011) : prison*

- g100 25 sep 2010 : dit : de Fabrice Bastié (plus J.-M. Mazas, sacristain, et M. Vital) : menaces

---

2011

- . 7 mar 2011 : écrit : de la CEDH : surchargée, ne peut donner date d'examen requête
- . 9 jun 2011 : écrit : de la CEDH : requête irrecevable
- a03 2011 : acte : des Prud'hommes : débouté en appel pour mon licenciement
- . 24 nov 2011 : écrit : à la Cnil : plainte en ligne pour le droit à l'oubli
- . 28 nov 2011 : écrit : au TGI de Paris : plainte contre la *Fédération des Petits Chanteurs* pour « non dénonciation de mauvais traitements sur personne vulnérable »

---

2012

- a01bis 14 mai 2012 : refus : du Juge d'instruction Idiart (TGI de Paris) : refus d'informer (après 5 mois) contre la Fédération, prescrit
- a04 mai 2012 : acte : de la Cnil (après 5 mois) : impuissante, faire un procès
- . août 2012 : écrit : au Procureur : demande d'espacement du Fijais, de 6 mois à 1 an

### 2013

---

. mai 2013 : écrit : au Proc. : relance de la demande d'espace Fijais à 1 an

### 2014

---

a05 2 avr 2014 : écrit : à Députée C. Lemorton : droit oubli

a06 25 jul 2014 : acte : de Google : refus de désindexer 18 articles, pour mon droit à l'oubli

### *rebondissement n°1*

---

. avr 2014 : acte : de Marie Dermarkar, Dame du Caté Basilique S<sup>t</sup>-Sernin : premier signalement à l'Enfance en danger

T08 avr 2014 : acte : du Catéchisme et Parquet : signalement, accusation de notre enfant de 10 ans

. 20 avr 2014 : acte : de la Police : audition famille (3 au Commissariat, 2 à l'école primaire)

. 21 août 2014 : acte : de la Police : reçu (après 2 ans) par M. Gauthier pour espace Fijais ; découverte date de fin de contrôle : 5-2-2078 (à 104 ans)

. 12 sep 2014 : écrit : à Défenseur des droits Jacques Toubon : pour droit à l'oubli

T09 15 sep 2014 : acte : du Procureur : rejet demande espace Fijais de 6 mois à 1 an (pourtant blanchi des accusations sur mes propres enfants)

a07 30 sep 2014 : écrit : au Proc. : motivation pour demande espace Fijais de 6 mois à 1 an

. 17 nov 2014 : acte : du Défenseur des droits : trop tôt, Cnil

### *rebondissement n°2*

---

. déc 2014 : acte : des Scouts et Guides de France, Cathédrale S<sup>t</sup>-Etienne : deuxième signalement à l'Enfance en danger

### 2015

---

s01/T10	6 jan 2015	: acte	: de Vice-Présidente JAP C. Biache, médecins : enfermements Purpan puis Beauputy (4 <sup>e</sup> incarcération)
.	8 jan 2015	: acte	: du CG31 Direction Enfance et Famille : transmet au Procureur
s02	28 jan 2015	: acte	: de Vice-Présidente JAP Corinne Biache : empêché d'aller à Rome
.	24 fév 2015	: acte	: de la Police : Commissariat à nouveau
a08	20 mar 2015	: acte	: du Parquet : aucune poursuite contre les faux-accusateurs de l'enfant*
a03bis	22 sep 2015	: acte	: du Défenseur des droits : pas d'action contre employeur <i>Folles Saisons</i>
a03ter	18 nov 2015	: acte	: du Contrôleur du travail D. Paquet : inaction contre <i>Folles Saisons</i>
a04bis	22 déc 2015	: écrit	: de la Cnil : refus, plainte clôturée contre le <i>Huffington Post</i>

### 2016

---

.	25 mar 2016	: acte	: à Justice canonique, Vicaire gén. <sup>al</sup> H. Gaignard : dénonciation bourreaux
---	-------------	--------	--

### 2017

---

.	7 avr 2017	: acte	: de la Police : audition pour bourreaux
a02bis	28 avr 2017	: acte	: de F. Ginibre (Ancien et <i>Chevalier du fiel</i> ) : refus de témoigner

### 2018 ~ rebondissement n°3

---

g101	16 mar 2018	: acte	: des collègues, parents de maîtrisiens, journaliste : lynchage médiatique
s03		: acte	: du Correspondant de presse Fabrice Valéry : pas la parole, mon article
s04	17 mar 2018	: dit	: du Délégué des Chœurs Capitole : je suis malade et dois subir
a09	17 mar 2018	: acte	: du Maire et du Procureur Toulouse : inaction lynchage médiatique
s05	18 mar 2018	: acte	: de 3 médias : censure de mes commentaires en ligne

g102	30 mar 2018	: acte	: d'un barbu en jogging : tabassage (TC + PC)
a09bis	mar 2018	: dit	: de M <sup>e</sup> Rémond, avocate <i>Enfant bleu</i> : principe de précaution
a09ter	2018	: acte	: de M <sup>e</sup> Laurent de Caunes : impuissance contre médias
a05bis	17 mai 2018	: acte	: du Gouvernement, Secrétaire d'Etat Marlène Schiappa : pas de réponse
s06/T11	jun 2018	: acte	: de 5 médias : pas droit réponse
a09qua	2018	: acte	: du syndicat CFE-CGC : inaction contre harcèlement pro.
a10	été 2018	: acte	: de la Police : agresseur non recherché vs. agression chez moi, Noël 2014
a11	2 jul 2018	: écrit	: de la CPAM : classement sans suite de l'arrêt de travail
a11bis	17 sep 2018	: écrit	: de la CPAM : pas de visite médicale, clôture du dossier
g103	20 sep 2018	: acte	: du voisin à Luchon : insultes publi- ques, diffamation, incitation haine
a11ter	8 oct 2018	: acte	: de la CPAM : refus de prise en charge accident de travail
a01ter	oct 2018	: acte	: du Procureur : plainte transmise par Diocèse contre les bourreaux, sans effet
a11qua	16 oct 2018	: acte	: de la CPAM : recours déposé : aucune réponse
a10bis	2018	: dit	: de M <sup>me</sup> Borde, Substitut du Procureur de St-Gaudens : saisissez le Juge !
g104	21 déc 2018	: acte	: du voisin de Toulouse : menaces avec arme (objet contondant)

### 2019

---

g105	28 jan 2019	: acte	: du voisin de Luchon : insultes, molestation, menaces avec arme (objet contondant)
a05ter	5 fév 2019	: acte	: du Député Nogal : 2 <sup>o</sup> sans réponse
T12	fév 2019	: acte	: des gendarmes de Luchon : pas de réaction et parti pris
a12	10 mar 2019	: dit	: du P. Vincent Gallois : portez plainte!

g106 14 mar 2019 : acte : du voisin de Toulouse : menaces  
avec arme par destination  
(objet contondant)

*à suivre...*

*Every sperm is sacred  
Every sperm is great  
If a sperm is wasted  
God gets quite irate*

(merci les Monty Python)

*Edit. après le Jubilé de saint Bertrand de Comminges,  
« Sel de la terre et Lumière du monde »*

On attribue à saint Bertrand la libération miraculeuse de nombreux prisonniers.

Le bulletin du diocèse, *Soif de Toi* n°9 de mai 2019, consacre l'une de ses quatre pages à la « *lutte contre les abus sexuels dans le diocèse* » :

« *Celui qui fait la vérité vient à la lumière.* » (Jean 3:21)

« *Les premiers seront les derniers.* » Enfant, c'est ainsi que l'on me citait l'Évangile (Matthieu 19:30). J'étais le premier. Aujourd'hui, je suis le dernier. On m'avait prévenu.

En examinant ma conscience, je trouve bien un nouveau péché à confesser. Il y a quelques années, parmi des affaires de *petit chanteur* dont je me suis séparé, alors que je les conservais, j'ai jeté ma croix potencée, en bois.



Vous connaîtrez la vérité,  
et la vérité vous affranchira.

(Jean 8:32 ~ I<sup>er</sup> siècle)

Le jugement est rendu  
au nom du peuple français.

(Code de procédure civile, art. 454 ~ 1976)





(né en 1973 – mort socialement en 2018)

19,73€ : prix conseillé